



"La reconnaissance des femmes ayant fait le choix d'une profession agricole: état des lieux et vécus d'agricultrices wallonnes. "

Ayral, Astrid

ABSTRACT

Longtemps, le travail des femmes dans les exploitations agricoles n'a bénéficié d'aucune existence légale. Sans statut officiel, la grande majorité des femmes d'agriculteurs travaillaient ainsi à titre gratuit au bénéfice du chef d'exploitation (père ou mari). Ces dernières décennies, des avancées significatives ont amené une plus grande égalité entre les sexes en agriculture : acquisition d'un statut autonome, développement d'activités de diversification, etc. L'organisation du travail dans les fermes maintient néanmoins encore aujourd'hui une hiérarchie symbolique entre les agriculteurs et les agricultrices à travers une moindre reconnaissance des tâches accomplies par les femmes. Ce constat nous a amené à nous interroger sur la place des agricultrices sur l'échiquier de la reconnaissance à travers la théorie d'Axel Honneth. Suite à plusieurs entretiens menés avec des agricultrices wallonnes, nous avons pu constater que, sans entrer dans une lutte conflictuelle avec la communauté agricole, les agricultrices semblent mettre en place des stratégies capables de leur apporter la reconnaissance nécessaire pour mener une « vie bonne ».

CITE THIS VERSION

Ayral, Astrid. *La reconnaissance des femmes ayant fait le choix d'une profession agricole: état des lieux et vécus d'agricultrices wallonnes.*. Faculté de philosophie, arts et lettres, Université catholique de Louvain, 2021. Prom. : Hermesse, Julie. <http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:30963>

Le répertoire DIAL.mem est destiné à l'archivage et à la diffusion des mémoires rédigés par les étudiants de l'UCLouvain. Toute utilisation de ce document à des fins lucratives ou commerciales est strictement interdite. L'utilisateur s'engage à respecter les droits d'auteur liés à ce document, notamment le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit à la paternité. La politique complète de droit d'auteur est disponible sur la page [Copyright policy](#)

DIAL.mem is the institutional repository for the Master theses of the UCLouvain. Usage of this document for profit or commercial purposes is strictly prohibited. User agrees to respect copyright, in particular text integrity and credit to the author. Full content of copyright policy is available at [Copyright policy](#)

MASTER DE SPÉCIALISATION EN ÉTUDES DE GENRE

Ayral

Astrid



© Roxana Alvarado

La reconnaissance des femmes ayant fait le choix d'une profession agricole État des lieux et vécus d'agricultrices wallonnes

Julie Hermesse, UCL


Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel et que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité, et ce, quelle que soit leur provenance. Je suis consciente que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement constitue un plagiat et que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions administratives et disciplinaires encourues en cas de plagiat comme prévues dans le *Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain* au Chapitre 4, Section 7, article 107 à 114.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude.

Nom, Prénom : Ayril Astrid

Date : 31/07/2021

Signature de l'étudiante :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Ayril Astrid', written over a horizontal line.

RÉSUMÉ

Mots clés: Agricultrice, agriculture, genre, invisibilité, inégalités, Honneth, reconnaissance, lutte, stratégie.

Longtemps, le travail des femmes dans les exploitations agricoles n'a bénéficié d'aucune existence légale. Sans statut officiel, la grande majorité des femmes d'agriculteurs travaillaient ainsi à titre gratuit au bénéfice du chef d'exploitation (père ou mari). Ces dernières décennies, des avancées significatives ont amené une plus grande égalité entre les sexes en agriculture : acquisition d'un statut autonome, développement d'activités de diversification, etc. L'organisation du travail dans les fermes maintient néanmoins encore aujourd'hui une hiérarchie symbolique entre les agriculteurs et les agricultrices à travers une moindre reconnaissance des tâches accomplies par les femmes. Ce constat nous a amené à nous interroger sur la place des agricultrices sur l'échiquier de la reconnaissance à travers la théorie d'Axel Honneth. Suite à plusieurs entretiens menés avec des agricultrices wallonnes, nous avons pu constater que, sans entrer dans une lutte conflictuelle avec la communauté agricole, les agricultrices semblent mettre en place des stratégies capables de leur apporter la reconnaissance nécessaire pour mener une « *vie bonne* ».

For a long time, women's work on farms did not have any legal existence. Without official status, the vast majority of farmers' wives worked for free for the farm manager (father or husband). In recent decades, significant advances have brought greater gender equality in agriculture: acquisition of an autonomous status, development of diversification activities, etc. However, the organization of work on farms still maintains a symbolic hierarchy between men and women farmers through less recognition of the tasks performed by women. This observation led us to question the place of women farmers on the chessboard of recognition through the theory of Axel Honneth. Following several interviews with women farmers in Wallonia, we were able to observe that, without entering into a conflictual struggle with the agricultural community, women farmers seem to implement strategies capable of providing them with the recognition they need to lead a "good life".

*Je tiens premièrement à remercier ma promotrice de mémoire, la professeure Julie Hermesse,
qui a supporté avec bonne humeur mes moments de doute.*

*Mes remerciements vont également aux agricultrices qui ont accepté de m'accorder leur
temps et de partager avec moi leurs expériences parfois intimes.*

*Je remercie également ma relectrice, la professeure Marjolein Visser, pour le temps
qu'elle a consacré à la lecture de ce travail.*

*Ma reconnaissance va aussi à mon conjoint Bruno, véritable soutien tout au long de
l'écriture de mon mémoire.*

*Enfin, je pense à tout mon entourage qui a subi, une fois encore,
mes doléances récurrentes.*

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	iii
Liste des tableaux	vii
Liste des figures	vii
Préambule	viii
Introduction	1
I. La place des femmes en agriculture : état des lieux	2
1. La longue invisibilisation du travail des femmes	2
2. Les inégalités persistantes entre les sexes	5
2.1. Des avancées marquées par des résistances	5
2.2. Des activités invisibles et peu reconnues par le secteur	7
2.3. Les femmes comme variable d'ajustement des exploitations	12
3. L'absence des agricultrices dans les espaces de sociabilité et de reconnaissance agricoles	12
3.1. Les espaces de pouvoir	13
3.2. Les espaces de protestation	16
II. La lutte pour la reconnaissance : cadre théorique	22
1. La théorie d'Axel Honneth	22
2. Le référent culturel commun de la communauté agricole	25
III. Démarche méthodologique	26
1. Une étude qualitative centrée sur l'expérience des agricultrices	26
2. Le processus de sélection des agricultrices et les biais associés	27
IV. Les relations de reconnaissance des agricultrices wallonnes	30
1. Hypothèse et question de recherche	30
2. La reconnaissance professionnelle	30
2.1. La répartition des tâches dans l'exploitation	30
2.2. La persistance des stéréotypes sexistes	33
2.3. L'importance de l'origine sociale	35
2.4. Des agricultrices en mal de reconnaissance du grand public	36

3.	La reconnaissance juridique : d'une absence de statut à un sous statut	39
4.	La reconnaissance affective	42
4.1.	Les charges domestiques	42
4.2.	L'entourage des agricultrices : entre réticence, soutien et méconnaissance	44
4.3.	La transmission patrilinéaire	46
5.	Conclusion	48
V.	<i>Les stratégies de lutte pour la reconnaissance des agricultrices</i>	50
1.	Introduction	50
1.1.	Une agricultrice, une histoire	50
1.2.	Des luttes individuelles pour mener une « vie bonne »	51
2.	Des tendances communes	52
2.1.	La prise en charge du <i>care</i>	52
2.2.	L'investissement d'autres sphères sociales	57
2.3.	Raviver l'estime du grand public envers l'agriculture	61
3.	Des stratégies spécifiques aux « filles de ferme »	63
3.1.	Investissement dans des espaces de sociabilité et de reconnaissance agricole	63
3.2.	L'affirmation des compétences domestiques	65
VI.	<i>Conclusion et perspectives</i>	66
VII.	<i>Bibliographie</i>	71

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1. La répartition genrée des tâches entre les hommes et les femmes au sein des exploitations agricoles analysée sur la base de trois indicateurs. -----</i>	<i>9</i>
<i>Tableau 2. La proportion de femmes dans les instances de pouvoir des syndicats agricoles wallons. -----</i>	<i>14</i>
<i>Tableau 3. La proportion de femmes dans les instances de pouvoir des structures para-agricoles.-----</i>	<i>15</i>
<i>Tableau 4. La proportion de femmes dans les instances de pouvoir des coopératives agricoles wallonnes.-----</i>	<i>16</i>
<i>Tableau 5. Les profils des agricultrices interviewées. -----</i>	<i>29</i>
<i>Tableau 6. Les stratégies mises en place par les agricultrices en fonction de leur profil.-----</i>	<i>50</i>
<i>Tableau 7. Les sphères sociales investies par les agricultrices en fonction de leur profil. ----</i>	<i>58</i>

LISTE DES FIGURES

<i>Figure 1. Illustration de l'invisibilité du travail de transformation de l'agricultrice sur un emballage de beurre. -----</i>	<i>3</i>
<i>Figure 2. Affiche annonçant la manifestation du 16 septembre 2019. -----</i>	<i>17</i>
<i>Figure 3. La foule présente lors de la manifestation du 16 septembre 2020. -----</i>	<i>18</i>
<i>Figure 4. Les femmes en charge du catering lors de la manifestation. -----</i>	<i>18</i>
<i>Figure 5. Les représentants des syndicats sur le podium pour exprimer les revendications politiques. -----</i>	<i>19</i>
<i>Figure 6. Action symbolique lors de la manifestation du 16 septembre 2019. -----</i>	<i>20</i>
<i>Figure 7. Dépôt d'une gerbe de fleurs dans le cadre de la manifestation du 16 septembre 2019. -----</i>	<i>21</i>

PRÉAMBULE

Les recherches féministes accordent une attention particulière à la posture des chercheur·euse·s. Il me semble ainsi important d'accorder un bref espace dans ce mémoire pour présenter ma démarche et le contexte dans lequel elle s'inscrit.

Depuis quatre ans, je travaille comme permanente à la Fédération unie de groupements d'éleveurs et d'agriculteurs (FUGEA), un syndicat agricole wallon engagé vers une agriculture durable. Mon expérience professionnelle dans le milieu agricole m'a amenée à observer de nettes différences en termes de visibilité entre les agriculteurs et les agricultrices ainsi que des schémas récurrents de fonctionnement « genré » dans les fermes.

Si la question du genre dans la profession agricole m'interpelle à titre personnel, elle ne fait pas l'objet d'un intérêt particulier de la part des pouvoirs publics ou des syndicats agricoles. Au niveau de la recherche, on remarque une préoccupation relativement récente pour cette thématique, malgré quelques recherches pionnières dans la deuxième moitié du vingtième siècle (notamment menées par Alice Barthez ou Christine Delphy). Néanmoins, à mes yeux, les agricultrices restent les « grandes oubliées » des réflexions animant le monde agricole.

Ce mémoire est donc l'occasion d'offrir une visibilité aux femmes ayant fait le choix d'une profession agricole. De nombreux thèmes s'offraient à moi mais, avec l'aide de ma promotrice, mon travail s'est progressivement orienté vers la question de la reconnaissance vécue par les agricultrices dans leur vie professionnelle, familiale et sociale.

Ce travail n'est pas vierge de représentations ou de projections personnelles, d'autant plus que je travaille dans le milieu. J'espère cependant avoir réussi à mettre (un maximum) de côté mes perceptions et mes attentes pour réaliser un travail sincère, en adéquation avec mes lectures et les témoignages des sept agricultrices qui ont accepté de m'accorder leur temps.

INTRODUCTION

Tout le monde a besoin de reconnaissance. Selon le philosophe Louis Carré, ce constat constitue une donnée anthropologique fondamentale (Garapon, 2014, 03:02). Les individus, pour se développer sur la base d'une image positive d'eux-mêmes, doivent participer à des relations de reconnaissance satisfaisantes. Axel Honneth, philosophe et sociologue allemand, distingue quant à lui trois sphères de reconnaissance qui constitueront notre cadre théorique : la reconnaissance affective, juridique et sociale (Honneth, 2013, p. 10).

Durant des décennies, les agricultrices ont été privées d'une reconnaissance sociale et juridique. Assujetties à leur père puis à leur mari par le Code Napoléon, les femmes d'agriculteurs n'avaient ni statut ni revenu pour le travail fourni quotidiennement à la ferme. Leur implication dans la production agricole est ainsi longtemps passée inaperçue. Progressivement, l'acquisition de droits politiques et économiques ainsi que l'évolution du marché du travail ont changé la donne. L'émergence, au début des années 2000, d'un statut professionnel individualisé a aussi rééquilibré les termes de la coopération entre conjoints (Comer, 2021, p. 58). Désormais, les femmes s'installent en tant qu'agricultrice majoritairement par choix, sans contrainte maritale ou paternelle, et dégagent un revenu de leur métier.

Si les femmes investissent désormais le monde agricole en tant que sujets autonomes, des différences importantes entre agriculteurs et agricultrices subsistent. La profession agricole, souvent décrite comme « machiste », perpétue en effet la domination masculine dans le milieu. Les inégalités persistantes tiennent notamment au maintien d'une organisation patriarcale du travail, invisibilisant et dévalorisant les contributions des femmes à l'exploitation. La position subalterne des femmes dans la profession se matérialise par leur surreprésentation dans le statut de conjoint·e-aidant·e mais aussi par leur absence structurelle dans les espaces de sociabilité et de reconnaissance agricoles.

À la lecture de la théorie d'Axel Honneth, on peut présumer que l'invisibilité ou le jugement dévalorisant porté sur l'activité et le statut des agricultrices s'apparentent à des expériences de non-reconnaissance. Cette « *invisibilité sociale* » dégraderait leur image d'elles-mêmes, leur personne n'étant pas reconnue à sa juste valeur (Carré, 2013, p. 44).

La situation décrite ci-dessus (qui fera l'objet du premier chapitre) m'a amené à m'interroger sur la place des agricultrices sur l'échiquier de la reconnaissance. En adhérant à la théorie de Honneth (décrite dans le chapitre II), on peut supposer que les dénis de reconnaissance motiveraient les agricultrices à lutter pour celle-ci afin d'intensifier ou d'élargir le champ de la reconnaissance et de mener ce qu'il appelle une « *vie bonne* » (Carré, 2013, p. 13).

Dans le cadre de cette étude qualitative (méthodologie dans le chapitre III), je m'intéresse ainsi aux vécus de sept agricultrices wallonnes et à leur expérience intime de la reconnaissance. La première partie du travail d'analyse vise à décrire, dans une logique exploratoire, les relations de reconnaissance vécues par les agricultrices dans les trois sphères de reconnaissance proposées par Honneth (chapitre IV). On découvrira alors une situation contrastée, marquée par une certaine acceptation de la division sexuée des rôles et la dénonciation de stéréotypes sexistes et de traditions patriarcales. La plupart des agricultrices n'adoptent toutefois pas, face aux marques de déni de reconnaissance, le comportement conflictuel attendu par la théorie philosophique de Honneth. Dans le chapitre V, on verra ainsi que ces femmes préfèrent assouvir leur besoin naturel de reconnaissance à travers des stratégies les amenant notamment à investir d'autres arènes que celles traditionnellement occupées par la profession agricole. Elles proposent aussi une autre hiérarchie de qualités individuelles pour s'estimer mutuellement, se démarquant de la frange dominante de la profession.

I. LA PLACE DES FEMMES EN AGRICULTURE : ÉTAT DES LIEUX

1. La longue invisibilisation du travail des femmes

Bâti sur le modèle de l'agriculture familiale, le monde agricole wallon a connu – et connaît encore – des bouleversements importants dans l'agencement traditionnel de genre. En effet, la famille agricole est restée longtemps imprégnée du Code civil, avec un chef de famille voué à devenir chef d'exploitation. Les épouses, sans statut juridique, étaient condamnées à rester les « femmes de », soumises au double assujettissement conjugal et professionnel (Plan & Bontron, 2014, p. 94). L'investissement de la « femme de l'agriculteur » dans l'exploitation apparaissait dès lors comme un prolongement du travail domestique et familial : elle ne travaillait pas, elle aidait son mari (Barthez, 2005, p. 2). De cette manière, l'agriculture s'est développée sur une

forte négation du travail des épouses réalisé à titre gratuit (Barthez, 2005, p. 1) (voir figure 1). Le terme « agricultrice » n'est d'ailleurs rentré dans le *Petit Larousse* qu'en 1961.



Figure 1. Illustration de l'invisibilité du travail de transformation de l'agricultrice sur un emballage de beurre.

Cette situation est particulièrement bien illustrée par le témoignage d'Anne-Marie Crolais, pionnière française sur la question de la reconnaissance des femmes ayant fait le choix d'une profession agricole, dans son ouvrage *L'agricultrice* :

Le jour du mariage de ma sœur, un détail m'avait particulièrement frappée. Au moment de l'office civil, j'avais retenu cette phrase : « Louissette Labbé, employée de commerce, fille de Henri Labbé, agriculteur, et de Francine Boulin, son épouse, sans profession ». Je chuchotai à l'oreille de mon mari « Maman, sans profession ? Ils ont dû se tromper ». Je vis, aussi, le visage de maman se crispier. Elle non plus n'était pas restée insensible à ces mots. Et pour cause ! Chaque jour, elle travaille plus de dix heures sur l'exploitation familiale, 7 jours sur 7, sans compter les heures consacrées à son foyer. Et, soudain, elle se voyait officiellement sans profession (Billon et al., 2017, p. 16).

À l'époque, cette invisibilité du travail des femmes ne se limite pas à l'agriculture. Les professions libérales telles qu'artisan et commerçant connaissaient également ce paradigme du « métier de couple », avec des femmes actives dans l'activité économique familiale sans statut officiel d'indépendantes (Abdelnour, 2017, pp. 7-8).

En Belgique, les agricultrices ne disposent d'aucune protection sociale propre avant 1989, bénéficiant avant cette date uniquement des droits dérivés de leur époux (Réseau wallon de développement rural [RWDR], 2015, p. 17). Les femmes d'agriculteurs sont financièrement complètement dépendantes de leur mari et cantonnées aux tâches peu valorisantes (travail d'astreinte, gestion des papiers) ou à des rôles de « bouche-trou » lors des importants travaux (moisson, etc.) (Giraud & Rémy, 2013, p. 156). Le paradigme du « métier de couple » (hétérosexuel), longtemps présenté comme un modèle de complémentarité entre les hommes et

les femmes, est alors fondé sur une hiérarchie de genre : l'homme est chef d'exploitation et la femme est assujettie aux rôles domestiques et aux basses besognes (Dahache, 2015, p. 165). La mécanisation et la spécialisation des exploitations dans la deuxième moitié du XX^e siècle marginalisent encore davantage les épouses au sein des fermes, leurs maris se réappropriant les tâches des femmes une fois celles-ci modernisées (Barthez, 2005, p. 6).

La modernisation de l'agriculture a aussi pour conséquence de déplacer la besogne des femmes du champ – où leur force de travail était indispensable lors des gros travaux – vers la ferme. Cette évolution du mode de production familial entraîne une assignation des femmes à la sphère privée tandis que les hommes continuent à investir les espaces hors de la ferme (RWDR, 2015, p. 36).

En France, cette situation provoque un véritable exode féminin durant la seconde moitié du XX^e siècle. De nombreuses femmes en quête d'une indépendance alors impossible à trouver dans le milieu agricole refusent d'épouser un agriculteur ou exercent un travail à l'extérieur (Dahache, 2015, p. 165).

Dans un même temps, certaines femmes désireuses de rester dans le métier se battent pour acquérir un véritable statut. Les organisations professionnelles féminines se mobilisent alors pour la reconnaissance du travail des femmes, notamment à travers l'obtention d'un statut professionnel distinct de leur situation matrimoniale. Le Parlement européen oblige par ailleurs les États membres à assurer une protection sociale pour les conjointes. En Belgique, le mini-statut¹ devient ainsi obligatoire pour tous·tes les conjoint·e·s aidant·e·s à partir de 2003. Il ouvre le droit aux prestations et aux indemnités en cas d'incapacité de travail, d'invalidité et lors de la période de maternité. Le maxi-statut, donnant droit à une protection plus complète (pension, soins de santé, etc.), s'impose à tous·tes les conjoint·e·s aidant·e·s à partir de juillet 2005 (Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants, 2020, p. 2). En 2007, une étape supplémentaire est franchie avec la désignation de tout·e conjoint·e aidant·e comme un·e des gestionnaires de l'exploitation. Au-delà de la gestion commune, les femmes deviennent cotitulaires des quotas et des droits octroyés administrativement pour bénéficier des aides de la Politique agricole commune (RWDR, 2015, p. 17). En 2015, le paiement redistributif² (environ

¹ Terme officiel, tout comme le maxi-statut qui sera rendu obligatoire en 2005.

² Le paiement redistributif est un paiement découplé issu de la PAC, d'un montant fixe au niveau régional, payé en complément des droits au paiement de base (DPB) de l'exploitation et dans la limite des 30 premiers DPB activés par l'exploitation.

3600 €/an) a également été octroyé aux conjoint·e·s aidant·e·s, qui sont majoritairement des épouses d'agriculteurs, au prorata de leurs parts dans l'exploitation. Cette évolution a, dans une certaine mesure, revalorisé la place des femmes au sein des exploitations (acquisition de parts, meilleur revenu).

D'après certain·e·s interlocuteur·rice·s rencontré·e·s dans le cadre de mon travail, cette évolution, poussée par la ministre de l'Agriculture Sabine Laruelle, ne s'est pas faite sans résistance. De nombreux chefs d'exploitation ne comprenaient pas pourquoi ils devaient payer de nouvelles charges sociales pour « rien », le travail gratuit des femmes étant largement ancré dans les mentalités. D'un point de vue économique, la reconnaissance juridique du travail des femmes a obligé les exploitants à payer des lois sociales alors qu'ils n'avaient pas de revenus supplémentaires. Certaines exploitations ont dû alors diversifier leurs activités (Carracillo & Villez, 2016, p. 3).

2. Les inégalités persistantes entre les sexes

2.1. Des avancées marquées par des résistances

La reconnaissance du statut des femmes en agriculture associé à leur investissement dans des filières professionnelles agricoles a engendré une professionnalisation des agricultrices (Giraud & Rémy, 2013, p. 168) et une évolution des rapports sociaux entre les sexes dans les fermes (Rieu, 2004, p. 4). Le couple jusqu'alors extrêmement hiérarchisé tend désormais vers des rapports plus égalitaires. Les nouvelles lois ont à ce titre incité un changement culturel conséquent. Parallèlement, d'importantes mutations voient le jour avec un mouvement d'autonomisation des femmes, notamment à travers de nouvelles filières de transformation et de vente (Annes & Wright, 2017, p. 105). D'autres facteurs tels que les transformations du modèle traditionnel de la famille et le développement des mouvements féministes ont participé au développement d'un cadre favorable à l'évolution de la place des femmes en agriculture (Barthez, 2005, p. 2).

Ces avancées encourageantes ne doivent cependant pas masquer les structures sociales inégalitaires qui sous-tendent encore l'agriculture. Un dossier « Genre et travail indépendant » publié dans la revue *Travail et emploi* (2017) montre à ce titre comment les évolutions des

métiers d'indépendant·e·s s'accompagnent d'une reformulation des inégalités de genre avec, notamment, une faible reconnaissance du travail fourni par les femmes, la prise en charge majoritaire du travail domestique par ces dernières et des statuts peu formalisés ou reconnus (Abdelnour, 2017, p. 19).

En 2016, 18 % des exploitant·e·s sont des femmes en Wallonie, contre 22 % en 2000³. On note donc une diminution de la proportion de femmes alors qu'elle se maintient en France avec 24 % de femmes cheffes d'exploitation (Billon *et al.*, 2017, p. 24). Dans les deux cas, les femmes constituent ainsi le groupe minoritaire. Les agricultrices représentent 10,3 % des exploitant·e·s à temps plein et 22,8 % des agriculteur·rice·s travaillant à temps partiel (SPW Agriculture, ressources naturelles et environnement, 2021, p. 1). Si une minorité de femmes se retrouvent cheffes d'exploitation, elles sont par contre nettement majoritaires sous le statut de conjointe aidante avec 75 % de femmes (84,6 % de femmes à temps plein et 77,1 % à temps partiel), soit 2986 travailleuses (SPW Agriculture, ressources naturelles et environnement, 2021, p. 67).

Ces chiffres traduisent des résistances importantes à l'égalité des sexes au niveau de la profession agricole. Pour Sabrina Dahache, « *le référentiel masculin de l'agriculture persiste et contribue à produire des différences entre les hommes et les femmes dans un certain nombre de domaines, en particulier dans la socialisation, au sein de la famille puis des établissements de l'enseignement agricole* » (2010, p. 94). La hiérarchie sexuée prévaut donc encore dans une communauté agricole largement masculine.

En Wallonie, les inégalités entre les agriculteurs et les agricultrices sont peu documentées. Une étude commanditée en 2014 par le Réseau wallon de développement rural a tenté de comprendre les besoins des agricultrices afin de leur apporter un soutien adapté. Malgré des résultats intéressants, la question des inégalités entre les sexes n'y est pas réellement abordée. Par ailleurs, cette étude ne semble pas avoir engendré d'actions politiques spécifiques au groupe social des agricultrices. De même, les agricultrices ont fait trop peu l'objet de recherches du milieu académique ou des mouvements féministes (Lagrave, 2021, p. 38). En France, la délégation aux droits des femmes du Sénat a centré ses travaux en 2017 sur l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ayant fait le choix d'une profession agricole. Ce rapport d'information de 386 pages fait état des nombreuses difficultés spécifiques aux femmes actives dans le milieu agricole et propose 40 recommandations pour y remédier. Entre autres, la délégation pointe dans son travail l'accès plus compliqué pour les femmes au foncier et aux

³ <https://statbel.fgov.be/fr/themes/agriculture-peche/exploitations-agricoles-et-horticoles/plus>

capitiaux, l'inadéquation de certaines aides aux profils des agricultrices, la persistance des stéréotypes de genre dans les formations agricoles, les retraites inférieures des femmes, la difficulté d'accès à des postes de gouvernance de la profession, etc. Pour finir, les rapporteur·euse·s estiment que renforcer la reconnaissance des agricultrices est un « *impératif* » (Billon *et al.*, 2017, p. 136).

2.2. Des activités invisibles et peu reconnues par le secteur

Dans son ouvrage *L'ennemi principal* paru en 1998, la chercheuse Christine Delphy souligne que « la famille étant basée sur l'exploitation par un individu de ceux qui lui sont apparentés ou affiliés par le mariage, cette exploitation subsiste partout où le mode de production reste familial » (Delphy, 2013, p. 36). À l'époque de ses recherches de terrain dans le milieu agricole, la grande majorité des femmes d'agriculteurs travaillaient effectivement à titre gratuit au bénéfice du chef d'exploitation (père ou mari), dans le prolongement de leur travail domestique jugé « naturel ». L'évolution des rapports de genre et les acquis sociaux assurent désormais à la plupart des agricultrices un statut et une reconnaissance financière pour leur contribution à l'exploitation. Néanmoins, si le travail des femmes n'est plus accompli à titre gratuit au sein des fermes, le mode de production conjugal semble maintenir une hiérarchie symbolique entre les sexes à travers une organisation patriarcale du travail et une moindre reconnaissance des tâches accomplies par les femmes. En effet, les tâches sont généralement distinctement divisées dans les fermes (RWDR, 2015, p. 33). Cette répartition de la besogne est très souvent basée sur une complémentarité homme-femme qui distribue les rôles de manière inégalitaire. Des enquêtes quantitatives (FNAB, 2018, p. 32 ; RWDR, 2015, p. 97), en France et en Wallonie, démontrent en effet une répartition extrêmement genrée et stéréotypée des tâches. Ainsi, les agricultrices prennent quasi entièrement à leur compte la charge administrative de l'exploitation (FNAB, 2018, p. 12). Dans les exploitations d'élevage, elles sont en charge du soin aux animaux (les veaux en particulier), de la traite et du travail d'astreinte⁴. Les activités de diversification (transformation, vente directe, gîte à la ferme, etc.) sont aussi le lot des agricultrices (Giraud & Rémy, 2013, p. 157). Au-delà de toutes ces tâches, les femmes assurent régulièrement une suppléance en donnant des coups de main selon les besoins quotidiens (Giraud & Rémy, 2013, p. 156). Les agriculteurs s'occupent quant à eux principalement des travaux agricoles dans les

⁴ Le travail d'astreinte correspond aux tâches quotidiennes et non différables (traite, soins aux animaux, etc.).

champs, de l'entretien des machines agricoles, de l'alimentation du bétail et de toutes les activités « nécessitant » une force musculaire particulière.

Cette division « naturelle » semble en réalité se faire selon un régime de genre (Comer, 2016a, p. 145) et des qualités supposées masculines ou féminines. Leur attention à autrui et aux proches amène les agricultrices à prendre en charge le travail du *care* au sein de la ferme. Elles vont ainsi s'occuper quasi systématiquement des veaux, dans la prolongation de leur « instinct maternel » (Rouge & vert, 2021). Elles assument aussi en large majorité le travail administratif (FNAB, 2018, p. 12 ; RWDR, 2015, p. 35). Leurs compétences domestiques les poussent enfin à prendre en charge les activités de diversification, notamment la vente directe et les gîtes à la ferme, qui nécessitent des compétences ne relevant pas du domaine de la production agricole (Rieu, 2004, p. 4). *A contrario*, les hommes vont mettre à profit leurs « capacités d'analyse », leur technicité et leur force pour assumer leurs tâches.

Cette logique de « complémentarité de couple » tant vantée dans le milieu masque en réalité une hiérarchie symbolique des tâches au sein de la ferme. Le tableau 1, construit sur base des observations de terrain réalisées dans le cadre de mon travail, des entretiens menés et de la littérature, illustre la répartition des tâches masculines et féminines selon trois indicateurs (reconnaissance professionnelle par les pairs, visibilité et flexibilité). Il apparaît rapidement que la division du travail entre les hommes et les femmes se fait selon une certaine échelle de valeurs et de contraintes. Car, dans le milieu agricole, toutes les tâches n'ont pas la même valeur symbolique et certains travaux permettent à ceux ou celles qui les exécutent d'être catégorisé·e·s et reconnu·e·s comme « véritable » agriculteurs ou agricultrices⁵. La division traditionnelle du travail amène ainsi les hommes à exercer les activités d'extérieur, davantage flexibles et reconnues par le secteur.

⁵ Propos de la chercheuse Clémentine Comer lors de la webconférence. AGROBIO. (2020, 18 novembre). *L'engagement des agricultrices dans la gouvernance des structures syndicales et organisations économiques*. [Webconférence]. Le cycle de conférences – La Bio au féminin.

Tâches des femmes	Reconnaissance professionnelle	Visibilité	Flexibilité
Travail administratif et relation avec le comptable/banquier	X	X	V
Traite (machine à traire et robot)	X	X	X
Soins des veaux	X	X	X
Activités de diversification	X	V	X
Tâches des hommes	Reconnaissance professionnelle	Visibilité	Flexibilité
Travaux de champs	V	V	X
Réparations, entretien du matériel et des bâtiments	V	V	V
Gestion du troupeau (pâturage, naissances, génétique, etc.)	V	V	V
Alimentation du bétail	X	X	X

Tableau 1. La répartition genrée des tâches entre les hommes et les femmes au sein des exploitations agricoles analysée sur la base de trois indicateurs.

Pour le chercheur Christian Nicourt, les agricultrices ont tendance à disqualifier leur propre travail considéré en continuité avec leurs tâches domestiques (2014, p. 18). Leurs activités quotidiennes restent aussi secondaires aux yeux du reste de la communauté agricole (Annes & Wright, 2017, p. 109). Le témoignage d'une agricultrice confirme le sentiment de certaines femmes ayant fait le choix d'une profession agricole d'être facilement remplaçables, contrairement à leur mari : « *Je me suis toujours considérée comme 1/2 UTH [Unité de Travailleur Homme]* » (RWDR, 2015, p. 33). Cette situation s'explique aussi par le caractère peu technique ou mécanisé de leur besoin quotidienne (Annes & Wright, 2017, p. 115). Ce manque de reconnaissance peut notamment se traduire par l'absence d'investissements destinés à faciliter le travail des femmes. Ainsi, une femme d'agriculteur (sans statut officiel au sein de la ferme donc non reprise dans cette étude) m'a déjà confié que ses besoins matériels pour nourrir les veaux n'étaient jamais considérés comme prioritaires alors qu'elle y passait plusieurs heures par jour en plus de son travail à l'extérieur.

On remarque aussi que les activités de diversification, essentiellement portées par les femmes, restent secondaires pour certains conjoints. Par conséquent, si un arbitrage doit être fait entre les activités de l'exploitation, celles mises en place par les agricultrices sont bien souvent sacrifiées (Annes & Wright, 2017, p. 109). Il existe ainsi une tension entre les activités principales, considérées comme plus prestigieuses, et les activités de diversification situées « *dans les limbes de la reconnaissance professionnelle* » (Giraud & Rémy, 2013, p. 166).

Cette différence de considération peut s'expliquer par la proximité des activités de diversification avec le rôle domestique des femmes (cuisiner, accueillir, servir, etc.). La mobilisation de compétences « féminines » pour les activités diversifiées expliquerait aussi le refus des hommes de les assumer, ces derniers étant désireux de ne pas trop se différencier de leurs pairs (Giraud & Rémy, 2013, p. 160).

Par ailleurs, la persistance d'une division traditionnelle du travail amène les hommes à exercer des activités d'extérieur tandis que les femmes s'occupent des tâches plus à même d'être réalisées à l'intérieur ou à proximité du foyer et, par conséquent, moins visibles.

Les hommes ont aussi une plus grande marge de manœuvre dans l'organisation de leur travail comparé aux femmes qui sont soumises à un travail d'astreinte important. Malgré leurs contraintes journalières, les agricultrices sont bien souvent amenées à « boucher les trous », à donner un coup de main à droite et à gauche et, surtout, à faire face aux imprévus familiaux. Cette flexibilité « forcée », entraînant constamment « *une déprogrammation et reprogrammation du travail* » (Comer, 2021, p. 64), est notamment rendue possible par le manque de reconnaissance de leurs tâches. La chercheuse Clémentine Comer relate à ce propos le témoignage d'une agricultrice dont le mari aime lui répéter « *J'ai du travail, MOI* » (2017, p. 89).

Ainsi, bien que le travail des femmes soit essentiel pour maintenir l'exploitation, il est loin d'être valorisé comme tel. Le témoignage d'un jeune à propos du travail de sa mère traduit bien la pensée dominante dans le milieu : « *elle ne fait que la traite et le travail administratif* »⁶. Le dénigrement des tâches réalisées par la femme, pourtant essentielles dans une exploitation laitière, montre les difficultés persistantes des agricultrices à être considérées comme de vraies professionnelles et se détacher du statut de « femmes de ».

⁶ Témoignage d'une agricultrice lors d'une webconférence : AGROBIO. (2020, 27 novembre). *Le travail des femmes sur la ferme – Reconnaissance sociale, visibilité et adaptation*. [Webconférence]. Le cycle de conférences – La Bio au féminin.

Renverser les rôles, et par conséquent le régime de genre qui structure le travail dans l'exploitation, n'est pas chose aisée. Le témoignage de Catherine, nouvellement associée avec son conjoint lui-même agriculteur, est extrêmement révélateur de la difficulté de certaines femmes à assumer un rôle qui ne leur est initialement pas dévolu dans le couple exploitant. En effet, alors qu'elle participait dans le passé à des réunions techniques en tant que cheffe de son exploitation, il aurait été inconcevable qu'elle continue à participer à celles-ci une fois son nouveau conjoint arrivé sur la ferme : « *C'est lui qui y va, c'est plus logique. Sinon qu'est-ce qu'auraient dit les gars : "Que fait Jean-Charles ?"* » (Comer, 2016a, p. 145).

Le manque de reconnaissance de leurs tâches et de leurs orientations technico-économiques, l'absence de visibilité et la flexibilité imposée dans leur travail entraînent une crise de confiance et de légitimité dans le chef de nombreuses agricultrices, comme l'illustrent les témoignages repris dans l'encadré 1⁷. Ainsi, même en étant cheffes d'exploitation, certaines femmes peuvent être éloignées des prises de décisions stratégiques liées à la ferme (Lagrave, 2021, p. 59). Ce manque de réalisation professionnelle alimente un sentiment d'autodisqualification. La chercheuse Anne-Marie Daune-Richard décrit de manière percutante cette dynamique : « *Dans les métiers dits "physiques" ou techniques, le manque de force ou l'incompétence technique supposés des femmes sont encore utilisés pour justifier leur mise à l'écart. Pourtant, elles sont nombreuses à conduire les tracteurs et à utiliser et maîtriser l'ordinateur. Cette mise en retrait, de la part des agricultrices, n'est qu'un effet des représentations qu'elles se font d'elles-mêmes, ou le reflet de ce que les autres (le monde agricole) ont toujours pensé d'elle pour les maintenir dans une position subalterne. Force est de constater que l'on est encore dans le registre d'une construction sociale qui représente les femmes comme techniquement incompétentes* » (Rieu, 2004, pp. 12-13).

Encadré 1. Témoignages d'agricultrices

Si je conduisais un tracteur, on me verrait travailler, or là, je suis cachée dans les étables à traire.

Ce sont des tâches de tous les jours. Elles sont moins gratifiantes pour l'estime de soi.

Je ne me sens pas légitime car je ne maîtrise « vraiment » aucun domaine en particulier ...

Cachées, invisibles, je trouve que nous travaillons généralement dans l'ombre...

⁷ Témoignages repris des articles de Clémentine Comer et du rapport du Réseau wallon de développement rural.

2.3. Les femmes comme variable d'ajustement des exploitations

L'agriculture connaît depuis des décennies des problèmes structurels de revenus. Différents éléments peuvent expliquer cette situation : la fin des quotas, la libéralisation des marchés agricoles et la multiplication des accords de libre-échange, la baisse des budgets de la Politique agricole commune, la concentration des centrales d'achats, etc. Dans ce contexte économique incertain, de nombreuses femmes parfois désireuses de travailler sur l'exploitation ont été contraintes de quitter la ferme. Selon l'étude menée par le Réseau wallon, le besoin de sécurité financière est la première raison pour laquelle les agricultrices exercent un métier en dehors de l'exploitation (RWDR, 2015, p. 32). La présidente de l'Union des agricultrices wallonnes, interviewée dans le cadre d'un travail réalisé en 2020, nous explique cet enjeu en ces termes :

Maintenant il faut se battre pour maintenir un revenu suffisant pour que la femme ait toujours la possibilité – si elle le désire bien sûr – de travailler à la ferme. Si elle veut travailler à la ferme, il faut aussi que son travail soit rémunérateur sinon elle quitte contrainte et forcée la ferme et doit trouver un boulot à l'extérieur. Notre bataille est de maintenir un revenu suffisant pour [avoir] au moins deux unités de travail sur la ferme.

La possibilité que l'homme quitte la ferme pour ramener un revenu stable ne semble ainsi pas être une alternative envisagée dans le couple. La femme est amenée à devoir se « sacrifier » pour la survie économique de l'exploitation. Francine, une agricultrice interviewée dans le cadre de ce mémoire, se rappelle avoir été choquée lorsqu'un employé de la laiterie avait suggéré au début de son installation en tant que co-exploitante que « *Madame aille travailler à l'extérieur* ». Pour elle, il est rare aujourd'hui de voir les deux membres du couple travailler à la ferme à temps complet car « *beaucoup de femmes vont bosser à l'extérieur pour faire vivre le ménage* ». Cette tendance s'est profondément inscrite dans les mœurs et est difficilement remise en question par la profession⁸.

3. L'absence des agricultrices dans les espaces de sociabilité et de reconnaissance agricoles

Pour comprendre la place des femmes en agriculture, il m'a semblé intéressant d'objectiver leur faible représentation (observée dans le cadre de mon travail de permanente à la FUGEA) dans ce que j'ai appelé les espaces de sociabilité et de reconnaissance agricole (syndicat, coopérative,

⁸ Pour l'anecdote, mon père, vétérinaire rural en Auvergne, m'a raconté une « célèbre » blague qui circule dans les fermes d'élevage de sa région : « *La meilleure vache à lait de mon troupeau, c'est ma femme* ».

etc.). L'objectif de ce point est donc de réaliser un état des lieux de la situation en Wallonie, sans émettre d'hypothèses ni sur les causes à l'origine de cette situation ni sur les ressentis des agricultrices à l'égard de ces espaces.

À l'heure actuelle, les femmes bénéficient d'un statut à part entière. Néanmoins, elles ne semblent toujours pas pleinement intégrées dans les structures de reconnaissance et de sociabilité agricoles. On peut pourtant supposer que ces espaces revêtent une importance particulière pour une profession dont l'isolement a progressé avec la modernisation agricole (Spoljar, 2015, p. 21).

Je propose ici d'analyser deux types d'espaces au sein desquels les agriculteur·rice·s se reconnaissent entre pairs : les espaces de pouvoir et les espaces de protestation⁹. La première catégorie comprend les conseils d'administration et comités décisionnels des différents syndicats agricoles et structures para-agricoles encadrant le milieu. Par « espaces de protestation », j'entends des lieux que les agriculteur·rice·s s'approprient temporairement dans la sphère publique pour exprimer leurs revendications. Il peut s'agir de manifestations à proprement parler ou d'actions symboliques. Loin d'être indépendants, ces deux espaces s'imbriquent intimement. En effet, les lieux de protestation sont généralement investis en conséquence de décisions actées dans les lieux de pouvoir.

3.1. Les espaces de pouvoir

Ci-dessous, j'analyse la répartition sexuée des mandats afin de dresser un tableau objectif de la représentation féminine dans les instances agricoles en Wallonie.

Les syndicats agricoles

Organisés sous forme pyramidale, les syndicats sont dirigés par un conseil d'administration (CA) ou un bureau national composé d'agriculteur·rice·s. Dans de nombreux cas, il existe aussi un comité directeur (CD) désigné pour donner les orientations politiques du syndicat ainsi que des sections locales, provinciales, voire régionales. Les permanent·e·s se chargent de la gestion quotidienne et de la mise en application des décisions prises en CA et en CD.

⁹ Il en existe évidemment d'autres (espaces de formation, récréatifs, etc.).

En Wallonie, il existe aujourd’hui 8 syndicats agricoles, généralistes ou organisés par filière. La Fédération wallonne de l’agriculture (FWA) est le syndicat majoritaire, rassemblant des agriculteur-riche-s de toutes les filières. La Fédération des jeunes agriculteurs (FJA) constitue son équivalent pour la jeunesse. La FWA a également un syndicat « sœur », l’Union des agricultrices wallonnes (UAW). Dans l’opposition se trouve la Fédération unie de groupements d’éleveurs et d’agriculteurs (FUGEA), syndicat minoritaire tourné vers le développement d’une agriculture durable. L’Union nationale des agrobiologistes représente les bio, le Milcherzeuger Interessengemeinschaft (MIG) les laitiers et l’Association des betteraviers wallons (ABW) les planteurs.

L’analyse de la composition des CA et des CD nous montre que les instances de pouvoir des syndicats sont largement dominées par les hommes (voir tableau 2).

Syndicats	Proportion de femmes dans le CA (femmes/total)	Proportion de femmes dans le CD (femmes/total)
FUGEA ¹⁰	4/12	12/96
FWA ¹¹	3/7	8/26
FJA ¹²	0/6	7/60
UNAB ¹³	1/9	/
MIG ¹⁴	0/4	/
ABW ¹⁵	0/12	/

Tableau 2. La proportion de femmes dans les instances de pouvoir des syndicats agricoles wallons.

La proportion de femmes dans les CA de la FUGEA et de la FWA est plus élevée que dans les autres syndicats. Cette observation mérite cependant d’être nuancée. En effet, le CA de la FWA a un siège réservé à la présidente de l’UAW. Cette logique s’applique aussi dans son comité directeur où trois places sont réservées à des déléguées du syndicat des agricultrices. Au sein de la FUGEA, les postes à responsabilité (président, vice-présidents, porte-parole) sont uniquement occupés par des hommes.

¹⁰ <https://fugea.be/administrateurs/>

¹¹ <https://www.fwa.be/nos-structures/comite-directeur>

¹² <http://www.fja.be/page/structure>

¹³ <https://www.unab-bio.be/conseil-administration>

¹⁴ http://www.milcherzeuger.eu/cms/index.php?article_id=175&clang=1

¹⁵ <http://www.betteravierswallons.be/index.php/nous-connaître/organigramme>

Les structures para-agricoles

Le monde agricole est encadré par de nombreuses structures. J'ai retenu celles où les agriculteur·rice·s sont majoritaires dans les instances de décisions (tableau 3).

Structures para-agricoles	Proportion de femmes dans le CA (femmes/total)
ARSIA ¹⁶	4/24
Elevéo ¹⁷	0/15
Awé groupe ¹⁸	0/15
Herd-book blonde d'Aquitaine ¹⁹	0/8

Tableau 3. La proportion de femmes dans les instances de pouvoir des structures para-agricoles.

On remarque que la proportion de femmes dans les instances de pouvoir de ces structures est tout aussi faible que dans les syndicats agricoles. Par ailleurs, parmi les quatre femmes dans le CA de l'ARSIA, deux sont des permanentes d'un syndicat agricole et ne sont donc pas agricultrices.

Le Collège des producteurs

Le Collège des producteurs est une structure créée en 2016 par la Région wallonne afin de représenter les onze secteurs agricoles (bio, volaille, bovin, laitier, etc.) à travers des assemblées bisannuelles permettant d'orienter les plans stratégiques de la recherche et de la promotion, mais aussi de peser sur des thèmes particuliers ou sur l'évolution des réglementations. Chaque secteur est représenté dans les réunions du Collège par deux agriculteur·rice·s élu·e·s par leurs pairs (avec en plus deux suppléant·e·s) pour un mandant de trois ans. On retrouve donc 44 producteur·rice·s (22 effectif·ve·s et 22 suppléant·e·s) élu·e·s lors des assemblées des onze secteurs. Actuellement, une seule femme issue du domaine de l'aquaculture fait partie du Collège²⁰.

¹⁶ L'ARSIA est une association d'éleveurs, à vocation sanitaire, œuvrant dans l'intérêt des éleveurs wallons. <https://www.arsia.be/a-propos/organe-dadministration/>

¹⁷ Elevéo asbl est un organisme de sélection multi-espèces et multi-races au service des éleveurs wallons. <http://www.awenet.be/awe/UserFiles/file/commun/commissions-fr.pdf>

¹⁸ L'awé est l'Association wallonne des éleveurs, anciennement Association wallonne de l'élevage. <http://www.awenet.be/awe/UserFiles/file/RapportActivites/Rapport-Activites-2019.pdf>

¹⁹ <http://blondeaquitaine.be/node/37>

²⁰ <http://www.collegedesproducteurs.be/site/index.php/2016-12-22-08-38-13/les-associations-membres>

Les coopératives agricoles

Les compositions de cinq coopératives ont été analysées, indépendamment des filières (tableau 4). À nouveau, on observe une large minorité de femmes dans ces instances.

Coopératives	Proportion de femmes dans le CA (femmes/total)
Laiterie des Ardennes ²¹	0/13
SCAM ²²	0/5
Faircoop ²³	3/7
Milcobel ²⁴	2/7
En direct de mon élevage ²⁵	1/8

Tableau 4. La proportion de femmes dans les instances de pouvoir des coopératives agricoles wallonnes.

3.2. Les espaces de protestation

La succession de crises structurelles (stagnation ou baisse des prix, multiplication de signatures d'accords de libre-échange, etc.) et conjoncturelles (scandales sanitaires, etc.) a amené les agriculteur·rice·s à descendre régulièrement dans les rues ces dernières décennies, généralement sous l'impulsion des syndicats. Au-delà d'une occasion pour exprimer son mécontentement dans l'espace public, les manifestations agricoles sont des espaces temporaires importants pour rassembler et fédérer les membres d'une profession exercée de façon de plus en plus en solitaire. Si les raisons invoquées pour manifester touchent tous·tes les agriculteur·rice·s, ce sont en très large majorité des hommes qui sont à la barre et dans la foule. Cette réalité est illustrée dans ce travail par une manifestation qui a eu lieu le 16 septembre 2019 à l'initiative du MIG (syndicat laitier). Organisée 10 ans après les épandages de lait, elle présentait la particularité de rassembler plusieurs syndicats et les représentant·e·s des différentes filières dans une volonté affichée de fédérer le milieu agricole. Des photos de cet évènement (prise par une permanente de la FUGEA) nous montrent comment les hommes étaient omniprésents à chaque étape clé de la manifestation et les femmes largement absentes.

²¹ <https://www.lda-coop.be/lda-internet-fr/notre-cooperative/historique-structure-et-gouvernance-2508.aspx>

²² <http://www.scam-sc.be/La-cooperative/Le-Conseil-d-Administration.aspx>

²³ <https://www.fairebel.be/files/95449.pdf>

²⁴ <https://milcobel.com/qui-fait-quoi/?lang=fr>

²⁵ <https://www.awenet.be/awe/userfiles/file/we/articles/PDF%201118%2007%202019.pdf>

La phase préparatoire

La majorité des manifestations agricoles s'organise à travers des colonnes de tracteurs venant des différents coins de la Wallonie. Dans le cas de cette manifestation, les neuf colonnes étaient pilotées par onze hommes (voir figure 2) tandis que les contacts presse étaient les présidents du MIG et de l'EMB. Plusieurs médias ont également réalisé une couverture presse largement masculine en amont de cet événement. À titre d'exemple, Matélé a réalisé un reportage²⁶ de 2 minutes et 13 secondes au cours duquel n'apparaît aucune femme. Les trois personnes interviewées face caméra sont des agriculteurs.

La **FUGEA** se joint au **MIG-EMB** afin de défendre vos droits!

Rejoignez-nous* lors du rassemblement organisé **ce 16 septembre, dès 12h!**

Responsables des colonnes de tracteurs

Arlon Michel Willem - 0474 74 00 13 Victor Thynes - 0495 / 271 185	Ghistlenghien Guy Francq - 0497 34 46 22 Ninove Hendrik Van Den Haute - 0496 49 68 95 Nivelles Yvon Deknudt - 0476 47 54 94	Tournai Étienne Dekeyser - 0472 64 89 19 Waremme Christian Ory - 0497 62 77 14 Wavre Stéphane Godfriaux - 0495 32 09 46
---	---	---

* des drapeaux et autocollants FUGEA seront mis à votre disposition sur place.

FUGEA Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs
Place l'Illon, 15 - 5000 Namur
info@fugea.be | 081 23 00 37 | www.fugea.be

Figure 2. Affiche annonçant la manifestation du 16 septembre 2019.

Le jour J : la manifestation

Malgré la présence d'agricultrices, la foule présente à la manifestation est largement dominée par les hommes (voir figure 3). Le catering sur place est par contre pris en grande partie en charge par les femmes (voir figure 4).

²⁶ Ce reportage n'est plus disponible en ligne.



Figure 3. La foule présente lors de la manifestation du 16 septembre 2020.



Figure 4. Les femmes en charge du catering lors de la manifestation.

La prise de parole des représentant·e·s

Dans la plupart des manifestations, des représentant·e·s prennent la parole pour rappeler les revendications du secteur. Sur la grosse dizaine d'interventions, seule une femme s'est exprimée sur le podium.



Figure 5. Les représentants des syndicats sur le podium pour exprimer les revendications politiques.

Les actions symboliques

Dans la majorité des manifestations est organisée une action symbolique destinée à offrir des images intéressantes pour la presse et assurer ainsi une bonne couverture médiatique. Dans le cas de cette manifestation, deux actions symboliques étaient prévues : le remplissage d'une vasque avec du lait (voir figure 6) et le dépôt d'une gerbe de fleurs sur la stèle commémorant la manifestation intervenue 10 ans plus tôt sur le même lieu (voir figure 7).

Sur les 31 personnes photographiées en train de remplir la vasque, on compte seulement cinq femmes. Dans la même logique, la gerbe de fleurs a été déposée uniquement par des hommes.

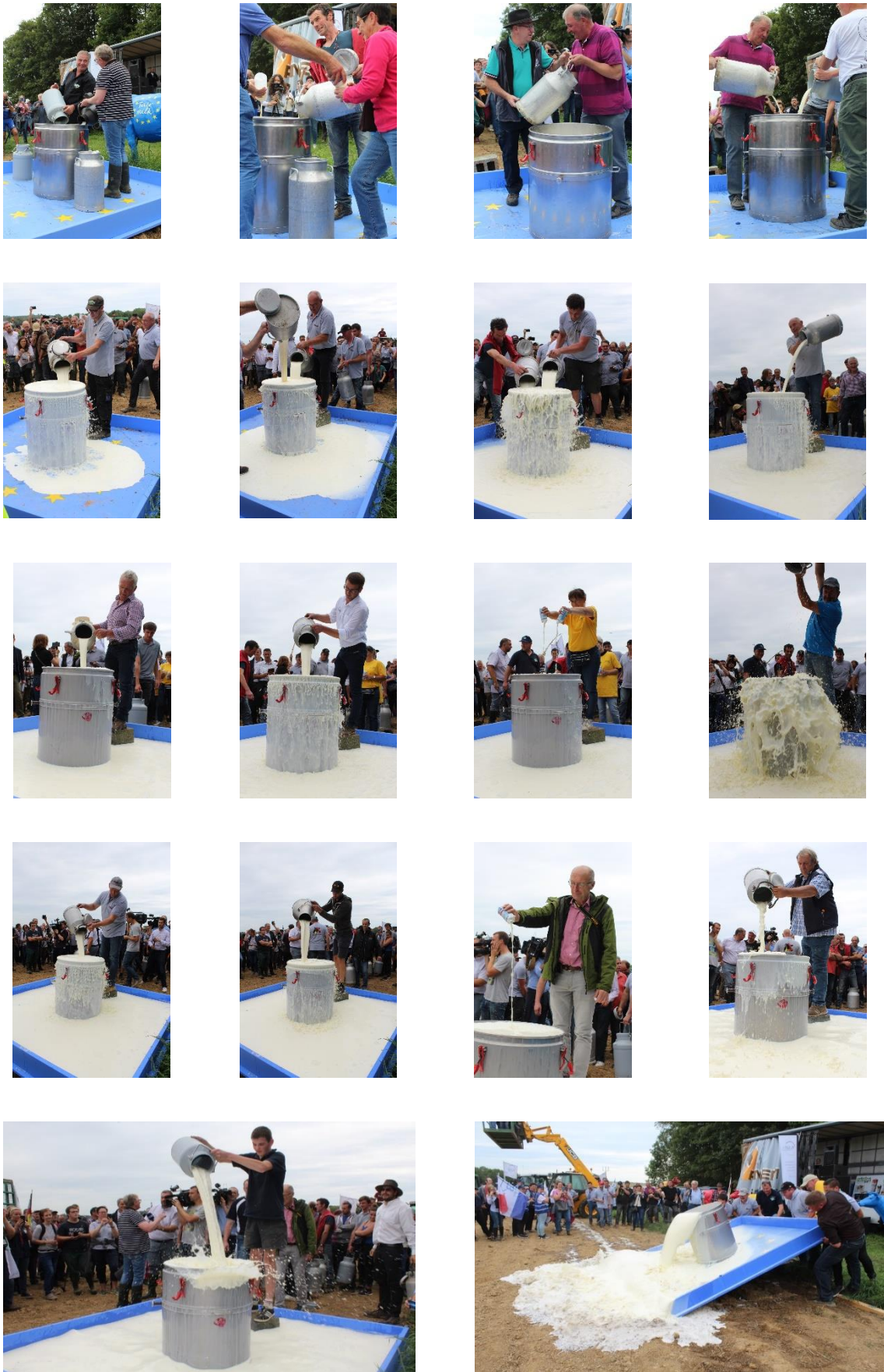


Figure 6. Action symbolique lors de la manifestation du 16 septembre 2019.



Figure 7. Dépôt d'une gerbe de fleurs dans le cadre de la manifestation du 16 septembre 2019.

II. LA LUTTE POUR LA RECONNAISSANCE : CADRE THÉORIQUE

1. La théorie d'Axel Honneth

De nombreuses thèses sur la reconnaissance (Renault, 2007, Fraser, 2005, Ricœur, 2005, Taylor, 2003) alimentent la philosophie et la sociologie modernes (Ferrarese, 2009, p. 101). J'ai choisi de me baser sur la théorie développée par Axel Honneth (2013), philosophe situé dans le prolongement de l'école de Francfort. Ma volonté n'est donc pas ici de dresser un panorama exhaustif des différents cadres théoriques du concept de reconnaissance, mais bien de m'appuyer sur celui qui m'a semblé le plus en mesure d'entrer en résonance avec le vécu des agricultrices.

Selon la théorie de Honneth, la reconnaissance doit être comprise comme une relation par laquelle des individus se reconnaissent mutuellement certaines qualités morales (en termes d'amour, de droit, de solidarité) et adoptent un ensemble d'attitudes positives les un·e·s vis-à-vis des autres (Carré, 2013, p. 40). La réciprocité est une caractéristique fondamentale du concept de reconnaissance, faute de quoi la relation devient asymétrique et s'apparente à un rapport de domination. Une personne qui n'est pas reconnue à sa juste valeur souffrirait d'une « *invisibilité sociale* » pour Honneth (Carré, 2013, p. 44). Les individus, pour développer et préserver une image positive d'eux-mêmes, ont besoin de liens intersubjectifs de reconnaissance. En effet, l'autonomie personnelle des individus dépend de leur participation à des relations satisfaisantes de reconnaissance en termes d'amour, de droit et de solidarité. La reconnaissance mutuelle amène les protagonistes à limiter volontairement leurs libertés individuelles au profit d'une relation intersubjective satisfaisante. Honneth définit en outre une relation comme étant satisfaisante lorsque l'expérience vécue par les protagonistes est dépourvue de mépris et de déni. Les expériences de mépris définies par Honneth seront présentées en fin de chapitre.

La reconnaissance peut prendre différentes formes : des liens d'amour, d'amitié entre individus, un respect mutuel de leurs droits ou encore la participation à des relations de coopération sociale. Axel Honneth distingue ainsi trois sphères de reconnaissance nécessaires à la réalisation de soi et au sein desquelles la reconnaissance s'exprime différemment. Dans le cadre de ce travail, les trois grandes sphères de vécus d'Honneth identifiées comme celles de l'amour,

des droits et de la reconnaissance sociale seront rattachées aux vécus familial, juridique et professionnel des agricultrices.

Tout d'abord, Honneth définit la sphère de l'amour comme un espace où des « *liens affectifs puissants lient un nombre restreint de personnes* » (Honneth, 2013, p. 161). Ces liens d'amour ou d'amitié dans la vie privée des individus les autorisent à se reconnaître en fonction de leurs besoins spécifiques et à exprimer librement leurs sentiments. La sécurité émotionnelle qui découle de cette expérience s'exprime par un sentiment de « confiance en soi » qui repose sur la permanence de l'attachement réciproque des personnes.

Ensuite vient la sphère du droit qui permet aux individus d'accéder à la « reconnaissance juridique » et, progressivement, au « respect de soi ». Pour Honneth, l'acquisition de droits légaux permet à l'être humain de « *prendre conscience qu'il peut aussi se respecter lui-même, parce qu'il mérite le respect de tous les autres sujets* » (2013, p. 202). Les personnes acceptées dans cette sphère se reconnaissent mutuellement comme des sujets autonomes, capables de se prononcer de manière rationnelle sur les questions morales (Honneth, 2013, p. 194). Cette sphère est soutenue par une communauté juridique au sein de laquelle tout le monde serait égal en droits. Au contraire de l'amour, la réciprocité de ce mécanisme de reconnaissance évolue à travers l'histoire. Le champ des droits s'est d'ailleurs fortement étendu en Europe occidentale au cours des deux derniers siècles avec l'émergence de droits sociaux, politiques et civils forts. Malgré sa difficile application en pratique, le principe universel d'égalité est censé prévaloir dans ce domaine, sans exception ni privilèges.

Finalement, Honneth nous parle de la sphère de la reconnaissance sociale où les individus sont supposés se reconnaître mutuellement pour leurs capacités respectives et leurs contributions individuelles. Comme le souligne Honneth, on quitte ainsi dans cette sphère le caractère universel de la reconnaissance juridique pour s'intéresser aux qualités personnelles des individus qui les distinguent des autres membres du groupe (2013, p. 207). Ces dernières sont jugées sur la base d'une échelle de valeurs partagée par une communauté sociale particulière et instaurée par des voies conflictuelles. Les qualités reconnues par la communauté, articulées hiérarchiquement entre elles, sont amenées à évoluer dans le temps. Par ailleurs, les valeurs sur la base desquelles les contributions de chacun·e seront jugées au sein d'une collectivité sont sujettes à conflit dans nos sociétés car de celles-ci découle, notamment, la rémunération. La reconnaissance de la contribution d'autrui à la communauté développe chez cette personne l'« estime de soi ». Les prestations d'un individu sont estimées car elles jouent un rôle significatif dans la pratique commune.

Honneth attribue un « ordre » d'acquisition des trois formes de reconnaissance. Ainsi, afficher une confiance élémentaire en soi-même grâce à des relations satisfaisantes au sein de la sphère affective est un préalable avant d'engager une lutte pour la défense de ses droits. Le respect de soi, gagné par la reconnaissance juridique, ouvre ensuite la voie à l'estime sociale (Courtel, 2008, p. 15).

Pour Honneth, ce besoin de reconnaissance est une préoccupation centrale des membres de nos sociétés modernes, déboussolés par l'abolition des privilèges sociaux de l'ancien régime et de la hiérarchie « naturelle » qui les accompagnait. La modernité a rebattu les cartes, les individus n'étant plus évalués sur leurs origines sociales, mais sur leurs contributions individuelles au sein de la division sociale du travail. Cette évolution amène chaque individu à lutter pour sa propre reconnaissance dans les trois niveaux développés par le philosophe. Les relations interpersonnelles de reconnaissance sont désormais indispensables à chacun-e pour être véritablement libre et vivre ce qu'Honneth appelle une « *vie bonne* », digne d'être vécue au sein de la société, des institutions qui la composent et des pratiques sociales qui la sous-tendent. Dans le cas d'expériences de déni de reconnaissance dans l'une ou l'autre sphère, l'image de soi des individus se dégrade et leur identité morale vacille.

Honneth définit une typologie des formes de mépris en fonction du type de relation à soi-même (confiance, respect, estime) menacée par l'expérience de déni de reconnaissance. Aux trois modes de reconnaissance correspondent dès lors trois types de mépris : les sévices et les violences dans la sphère affective, la privation de droit et l'exclusion dans la sphère juridique, l'humiliation et l'offense dans la sphère sociale (Honneth, 2013, p. 222). Chacune des trois formes de reconnaissance peut ainsi être la source de conflits.

Lorsque les expériences de déni de reconnaissance dans les sphères juridiques et de l'estime sociale deviennent pensables comme communes à un groupe, la possibilité d'une lutte sociale s'ouvre. En effet, pour Honneth, l'amour ne peut pas être à l'origine de conflits portés par une communauté d'individus. C'est ainsi en termes de droit et d'estime sociale que des sujets ou des groupes sociaux sont amenés à lutter pour maintenir, élargir ou intensifier les marques de reconnaissance dont ils bénéficient (Carré, 2013, p. 116), à l'image des agricultrices qui se sont battues pour acquérir un statut indépendant de leur époux. Pour Honneth, ces luttes spécifiques pour la reconnaissance participent à un processus général d'émancipation individuelle et collective. Le philosophe Louis Carré estime ainsi que « *la conflictualité sociale occupe une place de choix dans [sa] théorie de la reconnaissance* » (2013, p. 66).

Enfin, il est important de souligner que la reconnaissance ne fonctionne pas sur une base uniquement théorique. Signifier à une personne qu'on le reconnaît ne suffit pas. La reconnaissance se construit dans le vécu, dans la pratique sociale, dans des attitudes positives concrètes les un·e·s vis-à-vis des autres.

2. Le référent culturel commun de la communauté agricole

Selon la théorie de Honneth, l'estime sociale s'évalue sur la base de valeurs partagées par une communauté spécifique. Interroger la lutte pour la reconnaissance des agricultrices demande ainsi de définir au préalable le système de référence qui permet d'apprécier la « valeur » de leur contribution individuelle à la collectivité (Honneth, 2013, p. 193). Cette démarche nous amène à devoir caractériser le référent culturel partagé par la communauté agricole. Pour définir ce dernier, je me suis inspirée de la thèse d'Ingrid Lignerès (2016) qui s'est intéressée aux valeurs de la culture paysanne dans le monde agricole contemporain. La revue de la littérature l'a amenée dans un premier temps à définir une série de valeurs paysannes (Lignerès, 2016, p. 22). Son travail de terrain a ensuite révélé que le travail et la famille étaient les valeurs les plus souvent évoquées par les agriculteur·rice·s interrogé·e·s (Lignerès, 2016, p. 35). Ces valeurs traditionnelles sont centrales pour une grande partie de la population, mais, selon une étude française, les agriculteur·rice·s sont parmi ceux et celles qui citent le plus souvent leur métier pour se définir (69 % contre 44 % pour les ouvriers) (Lignerès, 2016, p. 4). Il a aussi été montré que les individus qui exercent un métier à forts patrimoine et autonomie ont tendance à attribuer une place importante au travail (Lignerès, 2016, p. 141). Le statut d'indépendant semble également renforcer cette situation. Le travail, associé à d'autres valeurs clés telles que l'effort, la discipline, la vaillance, fait ainsi partie intégrante de l'habitus des agriculteur·rice·s (Lignerès, 2016, p. 146). Ces dernier·ère·s tirent une fierté de la difficulté de leur métier, de la charge de travail conséquente et des heures de travail accumulées à la fin de la semaine. En France, on estime leur temps de travail à 54 heures en moyenne par semaine contre 42 pour les cadres et 36,5 pour les ouvriers (ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, 2010, p. 3). Le travail bien fait est ainsi fortement valorisé voire survalorisé et participe largement à la construction de leur identité intime, en témoigne la difficulté des retraités à « raccrocher ». Embrasser une vie agricole continue encore à dépasser le simple choix d'un métier, malgré l'apparition de nouvelles manières d'envisager la profession (fermes collectives, associations

entre individus non issus de la même famille, etc.). L'agriculture implique un mode de vie bien particulier et constitue par conséquent un élément central de la construction identitaire des individus. Par ailleurs, ce mode de vie implique une forte imbrication des vies professionnelle et familiale. En Wallonie, les exploitations sont encore largement de type familial et le travail est dès lors indissociable de la famille qui en exécute la majeure partie. Ainsi, nous ne sommes pas étonnées de découvrir que les agriculteur·rice·s placent le travail à côté de la valeur famille. C'est d'ailleurs souvent l'appartenance familiale qui donne accès au métier et non les compétences professionnelles : le métier d'agriculteur·rice est un patrimoine dont on hérite par la filiation. Travailler sur l'exploitation revient ainsi à perpétuer la mémoire familiale et à préserver le « clan » (Lignerès, 2016, p. 146). La valeur famille implique dès lors le besoin d'une solidarité en son sein.

III. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

1. Une étude qualitative centrée sur l'expérience des agricultrices

Comme écrit précédemment, il existe peu de recherches en Wallonie sur la place des femmes en agriculture. La sociologue Rose-Marie Lagrave va jusqu'à parler d'une « *cécité des mouvements féministes à l'égard des agricultrices, et plus généralement [d']une indifférence du monde académique* » (Aries & Gambarini, 2021, p. 42). Si une partie de ce constat peut être partagée, il faut noter l'émergence de jeunes chercheuses françaises très dynamiques sur la question du genre dans le milieu agricole, à l'image de Clémentine Comer ou Sabrina Dahache. Néanmoins, la question de la reconnaissance des agricultrices n'a fait que trop peu l'objet de recherches académiques poussées en Belgique ou en France. Ce mémoire a ainsi été pensé dans une logique exploratoire, avec pour objectif d'interroger les relations de reconnaissance des agricultrices wallonnes sur la base de sept entretiens avec des femmes ayant fait le choix d'une profession agricole. Il s'agit ainsi d'une démarche de recherche qualitative, qui a pour vocation de définir des traits communs saillants dans les relations de reconnaissance des agricultrices ainsi que de dégager des pistes de réflexion sur cette question. Par contre, considérant la taille de mon corpus, cette recherche n'a pas prétention à décrire de manière exhaustive les questions de reconnaissance pour (toutes) les agricultrices wallonnes.

Les entretiens semi-structurés ont été menés sur la base d'un questionnaire rédigé en amont des interviews (voir annexe 1). Celui-ci a été assez peu suivi en pratique, les rencontres se transformant rapidement en récits de vie ponctués de relances sporadiques de ma part. J'ai toutefois été attentive à ce que les différentes sphères de la vie des agricultrices (familiale, professionnelle, sociale) soient abordées.

L'analyse de mon matériau s'est déroulée en deux étapes, sans schéma d'analyse préalablement construit. Tout d'abord, j'ai tenté d'identifier dans les témoignages des agricultrices les relations de reconnaissance qu'elles ont tissées dans les trois sphères définies par Honneth, sans me limiter aux seules formes de mépris (voir chapitre IV). Après avoir classé les interventions selon les sphères, j'ai répertorié les stratégies de lutte pour la reconnaissance activées par les agricultrices interviewées (voir chapitre V). Ces deux phases ont nécessité une analyse détaillée de chaque entrevue, suivie d'un travail de comparaison pour identifier des tendances ou des spécificités propres à certains profils d'agricultrice. Les stratégies de lutte détaillées dans le chapitre V n'ont pas été classées selon les sphères proposées par Honneth car elles sont bien souvent transversales à la vie affective, sociale et professionnelle des agricultrices.

2. Le processus de sélection des agricultrices et les biais associés

Le choix des agricultrices interviewées ne s'est pas fait selon des critères préétablis tels que leur statut, leurs filières, leurs origines familiales ou encore leur mode d'exploitation. Le principal était pour moi d'écouter des agricultrices susceptibles de m'apporter un matériau intéressant, quels que soient leurs choix professionnels et familiaux. Je me suis donc tournée vers des femmes réputées dynamiques dans le milieu. Une attention a tout de même été portée à la diversité des profils afin d'entendre des femmes avec des vécus différents : issues ou non du milieu agricole ; éleveuses de chèvres, de vaches laitières ou de vaches allaitantes ; installées à titre principal, aidantes ou inscrites à titre complémentaire ; pratiquant ou non la vente directe ; avec une formation agricole ou sans. Ainsi, sans représenter l'immense diversité des situations vécues par les femmes en agricultures, les agricultrices rencontrées présentent une certaine hétérogénéité en ce qui concerne leur mode de vie et leur pratique du métier. Leurs profils sont représentés dans le tableau 5 (voir ci-dessous). J'ai choisi de le construire sur la base de l'appartenance via la filiation, ou pas, au milieu agricole car il me semble que c'est un critère important dans l'appréhension du métier.

Un premier coup d'œil à ce tableau permet de comprendre la diversité des profils des agricultrices rencontrées. La majorité de celles-ci sont installées à titre principal, une est aidante et une autre inscrite comme indépendante à titre complémentaire. Excepté une femme, elles sont toutes en couple. Seul un conjoint ne travaille ni dans le milieu ni dans la ferme. Concernant les autres critères (formation, type de vente, nombre d'enfants et origine sociale), on observe une répartition équilibrée au sein de l'échantillon. À noter aussi que six des sept agricultrices exercent une activité d'élevage et que deux d'entre elles mènent une diversification (fabrication de fromages).

Mon réseau, construit par mes années d'expérience en tant que permanente à la FUGEA, m'a permis de prendre facilement contact avec des agricultrices que je connaissais déjà ou qui m'ont été conseillées par des collègues. Cet avantage entraîne cependant un certain biais, les agricultrices proches du syndicat étant généralement engagées dans une agriculture moins conventionnelle que la moyenne. Ainsi, trois des sept agricultrices interrogées sont en bio et une est en conversion alors que seulement 14 % des exploitations suivent ce cahier des charges à l'échelle de la Wallonie (2018) (SPW Agriculture, ressources naturelles et environnement, 2021, p. 22). Au niveau des élevages, aucune exploitation visitée n'élève de blanc-bleu-belge alors que c'est la race largement majoritaire dans notre région (Joie, 2020, p. 81). Par ailleurs, une seule agricultrice travaille en tant qu'aidante alors qu'il s'agit du statut majoritaire chez les femmes (voir chapitre I.2.1.). L'échantillon n'est donc pas représentatif du paysage agricole wallon.

	Formation		Aidante	Statut		Type de vente		État civil		Enfants	
	Agricole	Non agricole		Ind. compl.	Ind. princip.	Directe	Indirecte	Mariée/cohabitante	Célibataire	Avec	Sans
Non issue du milieu	2	2		1	3	3	1	3	1	2	2
Issue du milieu	1	2	1		2	1	2	3		2	1

Tableau 5. Les profils des agricultrices interviewées.

IV. LES RELATIONS DE RECONNAISSANCE DES AGRICULTRICES WALLONNES

1. Hypothèse et question de recherche

Dans la première partie de ce travail, j'ai brossé un état des lieux (non exhaustif) de la place des femmes dans le milieu agricole sur la base de la littérature (française majoritairement). Sur de nombreux aspects, des inégalités entre les sexes sont encore à déplorer dans la profession : des activités « féminines » invisibles et peu reconnues, une faible représentativité des agricultrices dans le secteur, un statut juridique obtenu sur le tard, une flexibilité forcée dans le travail, une charge domestique importante, etc.

Le contexte décrit dans le chapitre I suppose que les agricultrices rencontrées vivent, à des degrés divers, des expériences de non-reconnaissance dans leur pratique professionnelle ou dans l'intimité du foyer. Cette hypothèse constitue le point de départ de ce chapitre consacré au vécu des agricultrices rencontrées dans le cadre de ce mémoire et, plus spécifiquement, à leurs relations de reconnaissance dans les trois sphères proposées par Honneth (professionnelle, juridique et affective). Je cherche ainsi à comprendre, sur la base de leurs témoignages, si ces femmes participent à des relations satisfaisantes de reconnaissance aux niveaux professionnel, juridique et affectif.

Afin de préserver leur anonymat, tous les prénoms des agricultrices et de leurs maris mentionnés dans les chapitres suivants sont fictifs.

2. La reconnaissance professionnelle

2.1. La répartition des tâches dans l'exploitation

Le chapitre I.3 décrit comment, au sein des exploitations, le mode de production conjugal fonctionne selon une répartition genrée des tâches. Cette dynamique de travail s'est largement confirmée dans mes observations de terrain, autant dans le cadre de ce mémoire que dans mon travail de permanente à la FUGEA.

Malgré l'hétérogénéité des profils d'agricultrice rencontrés (voir tableau 5), la persistance de ce schéma s'observe chez toutes celles travaillant avec leur mari sur la ferme. Ainsi, cette

répartition ne semble pas se faire selon les statuts juridiques des membres du couple exploitant. En effet, Anne-Laure et Elisabeth²⁷, toutes deux cheffes de leur exploitation avec un mari travaillant à l'extérieur (l'un étant issu du milieu, l'autre non), assument les rôles traditionnellement assignés aux femmes. L'attribution genrée des tâches s'observe aussi lorsque l'agricultrice n'est pas issue du milieu, à l'image de Francine qui a décidé d'assumer la traite et la gestion administrative à son arrivée dans l'exploitation de son mari. La situation est identique chez Lucille, alors que ni elle ni son mari ne sont issus du milieu agricole :

Je suis agricultrice aussi, mais on a nos rôles bien définis. Lui c'est plutôt l'élevage, tout ce qui touche aux chèvres et tout. Et moi c'est la fromagerie, la vente et alors le reste. La paperasse, les enfants et tout ça. Les enfants c'est beaucoup moi qui m'en occupe... À fond !

J'ai aussi pu constater cette persistance du mode de production conjugal lorsque l'agricultrice est fortement impliquée dans des espaces de socialisation et de reconnaissance agricole ou quand elle n'a pas d'enfants. Elisabeth, sans enfant et proche de la pension, ne déroge ainsi pas à la répartition traditionnelle des tâches à la ferme.

Les femmes rencontrées affirment ne pas subir ce mode de fonctionnement au sein du couple et certaines revendiquent clairement une satisfaction personnelle dans leur travail, à l'image d'Anne-Laure qui apprécie ses fonctions dans l'exploitation : « *Je suis contente dans ce que je fais. Les papiers j'ai l'impression que je fais bien ça* ». La répartition des tâches sur la ferme convient aussi à Lucille, qui s'occupe de la transformation du lait de chèvre et de la vente tandis que son mari s'occupe de l'élevage. Toutes parlent ainsi de choix personnels et autonomes, qui n'auraient en rien été imposés par une hiérarchie genrée des tâches à haute valeur symbolique :

Moi je n'ai pas envie de militer en tant que féministe dans le milieu agricole parce que je n'ai pas ce problème-là. On a pas de problème de genre ici. On travaille tous les deux.

Paradoxalement, elles font régulièrement référence à la dynamique « naturelle » de cette répartition. L'introduction de la nature dans une interrogation fondamentalement sociale ramène au débat virulent « universalisme vs particularisme » qui anime le féminisme depuis de décennies. Si les tenants du féminisme différentialiste revendiquent une nature féminine, je fais le choix d'adopter une démarche déconstructionniste propre aux études sur le genre qui met à jour les fondements sociaux de clivages vus comme naturels (Bereni *et al.*, 2012, p. 19). Dans

²⁷ Comme expliqué au chapitre III.1, les prénoms utilisés dans le chapitre IV et V sont fictifs afin de préserver l'anonymat des agricultrices interviewées et de leur entourage.

cette optique, la répartition genrée des rôles au sein des fermes répondrait à des comportements normés par la société patriarcale.

Si la plupart des agricultrices se disent satisfaites de leur place sur la ferme, Lucille a exprimé un désir sporadique de refondre leurs rôles respectifs, notamment dans le soin aux enfants. Impulser un changement de dynamique dans le couple serait dès lors de sa responsabilité :

Je crois que ça [s'occuper des enfants] s'est toujours mis comme ça et que c'est moi qui aurais dû imposer d'autres trucs. J'essaie que ça change encore maintenant. [...] Il faudrait qu'à un moment je lui dise « bon, on remet tout sur la table et on redéfinit tout ». Je pense qu'un jour je vais le faire parce que ça me saoule aussi. Mais ça demande de l'énergie... puis il faut que ça soit le bon moment aussi. Qu'on ne s'engueule pas directement. Il ne faut pas que j'y aille de front.

Cette charge supplémentaire pour l'agricultrice doit ainsi s'accompagner d'une « stratégie » de communication non violente avec son compagnon. Pour la chercheuse Clémentine Comer, la négociation conjugale pour un plus juste partage des activités est affectivement coûteuse et se heurte à la solidarité nécessaire à la survie économique du couple et de la ferme (Comer, 2016a, p. 153). L'unité du couple doit donc impérativement être préservée. Ainsi, si Lucille se rend tout à fait compte d'un déséquilibre au sein de son couple, elle choisit pour le moment de ne pas négocier avec son mari et d'ajuster ses temps sociaux pour assumer les charges familiales. Pour Irène Jonas, la pacification du couple est ainsi un nouveau travail de *care* invisible pris en charge par les femmes (Jonas, 2006, p. 39).

Juliette et Charlie, les deux agricultrices de l'échantillon installées seules, assument *de facto* l'ensemble des tâches sur leur ferme. Outre la solitude, la principale difficulté mentionnée par les deux femmes est la force physique nécessaire pour mener le métier.

Charlie, lorsqu'elle s'est lancée dans le maraîchage, pouvait compter sur l'aide de son conjoint en congé sabbatique la première année de son installation. Se retrouver véritablement seule a été un passage difficile :

Physiquement, dès qu'il y avait quelque chose de très lourd, de très physique à porter ou un truc mécanique à régler, je venais le chercher il s'en occupait. Quand j'ai basculé dans la deuxième année là je me suis rendu compte ce que c'était d'être toute seule dans du maraîchage, avec que des outils manuels. C'était vraiment compliqué.

Cette maraîchère a fait le choix d'adopter un mode de production agroécologique sans aucune mécanisation qui se révèle extrêmement intense pour le corps, avec de gros problèmes de santé à partir de sa troisième saison :

À un moment je me suis un peu épuisée parce que je me suis trop donnée. J'ai eu 2 sciaticques d'affilée, j'étais couchée dans mon lit. J'avais 35 ans et donc là c'était trop parce que j'ai un tempérament comme ça où je me donne à fond et physiquement j'ai vraiment eu des problèmes de dos. Mon ostéo m'a dit de me calmer.

Juliette, éleveuse de brebis sans conjoint, sent aussi que son corps est marqué par son métier:

Je pense qu'on [les femmes] subit plus corporellement parlant. Moi, j'ai mal au corps. C'est con, mais un bélier m'a foncé dedans et j'ai directement eu des cotes fêlées. J'ai vraiment dur avec mon corps. Mais après il suit, mais j'ai l'impression de devenir vieille avant l'heure. Ou pas (rire). La force elle est là.

Si dans un premier temps Juliette attribue cette douleur au fait d'être une femme, elle mentionne très rapidement un éleveur qui rencontre les mêmes problèmes. Elle conclut finalement qu'il n'y a sans doute pas de vraies différences entre les sexes sur cette question. La difficulté physique associée à l'agriculture paraît ainsi intrinsèque à la profession.

2.2. La persistance des stéréotypes sexistes

La persistance des stéréotypes sexistes s'exprime particulièrement dans les relations avec les professionnels²⁸ encadrant le secteur. Habités à discuter avec le « patron », les représentants négocient rarement avec les femmes. Anne-Laure, cheffe de son exploitation, en a fait l'expérience bien que son mari travaille à l'extérieur : « *Quand quelqu'un venait voir un taureau d'élevage et que mon mari n'était pas là il disait qu'il rappellerait mon mari plus tard* ». Francine aussi a rencontré cette situation. Ainsi, les agricultrices n'apparaissent pas comme de véritables interlocutrices aux yeux d'une partie de la profession, mais bien comme de « simples » aidantes de leur mari, incapables de prendre part aux décisions stratégiques de la ferme. Cette situation amène Anne-Laure à penser qu'une agricultrice gagne à être entourée d'hommes, même si le couple prend les décisions ensemble :

Une femme qui veut être agricultrice toute seule c'est compliqué parce que c'est vraiment un monde d'homme. Moi, j'ai mon mari et mon fils. Ils [les marchands et représentants] ont plus tendance à parler aux hommes. [...] Je fais les papiers, mais quand il faut négocier les prix, je ne le fais pas. Depuis le début c'est mon mari qui fait ça, je ne me suis jamais imposée. C'est toujours les hommes qui parlent prix. C'est pas que je ne veux pas, mais c'est compliqué. Je dis parfois un petit truc genre « ça a encore augmenté », mais je ne pense pas qu'ils vont me prendre au sérieux.

²⁸ Je choisis d'utiliser le masculin pour refléter l'écrasante majorité d'hommes dans le secteur para-agricole.

Cette agricultrice a conscience que sa parole ne sera pas estimée comme celle d'un homme. Elle fait alors le choix de s'effacer du processus de négociation, sans rentrer dans une dynamique de confrontation avec le secteur. Ainsi, malgré son statut juridique la désignant comme cheffe de l'exploitation (son mari n'ayant pas de statut et son fils étant aidant), elle accepte d'endosser un rôle de soutien aux hommes de la famille.

Le manque de considération des agricultrices par les professionnels du secteur est parfois moins direct. Juliette, seule agricultrice menant son activité sans conjoint dans mon échantillon, n'a pas relevé durant l'interview de discriminations ou de difficultés spécifiques du fait d'être une femme dans un milieu dominé par les hommes. Cependant, une fois l'entrevue terminée, elle s'est rappelé que le jour même le boucher avait par trois fois « *blagué* » sur le fait qu'elle faisait tomber des trucs « *parce qu'elle était une femme* ». Elle se souvient avoir « *percuté* » sur le moment, mais avoir décidé de laisser couler malgré une petite répartie « *gentille* » pour le recadrer. Les difficultés quotidiennes du métier (physiques, charges mentales, etc.) semblent ici prendre le pas sur la volonté d'être considérée à l'égale des hommes par la profession :

C'est vrai que milieu d'agriculteurs c'est un milieu super macho. Moi, je n'ai pas envie de dire ça, mais je suis peut-être moins féministe que toi et je laisse beaucoup plus passer. Peut-être que c'est de la fatigue, peut-être que c'est pas mon combat pour l'instant.

Dans nos discussions, cette agricultrice issue de la classe intellectuelle du Brabant wallon manifeste une certaine gêne de ne pas être davantage féministe ou, tout du moins, de ne pas connaître les grandes auteures féministes contemporaines. Elle m'affirme cependant avoir été au courant de toutes ces évolutions lorsqu'elle n'était pas installée mais que désormais, à la fin de la journée, elle n'a que le courage de lancer une série Netflix. Ainsi, en plus d'évoluer dans un milieu qu'elle décrit comme macho, Juliette semble culpabiliser de son manque de réaction face aux remarques sexistes. Elle tente alors de justifier son éloignement aux préoccupations féministes de son milieu d'origine par les nouvelles contraintes qu'elle rencontre dans son métier.

La persistance des stéréotypes sexistes se manifeste aussi dans les jugements portés par les pairs sur le mode de production adopté dans l'exploitation. Elisabeth, qui élève des blondes d'Aquitaine en bio, subit régulièrement les railleries de ses pairs qui voient dans son orientation technico-économique des « *choix de femme* » : « *Ils ne font que se moquer du bio, des races françaises* ». Pourtant, les agriculteurs ayant fait des choix similaires ne subissent pas ce type

d'attitude : « Rien de ce que je fais n'est bien. Un agriculteur du comice²⁹ élève des limousines en bio, mais lui il a le respect de ses pairs ». La reconnaissance symbolique de l'activité professionnelle par les pairs semble ainsi diverger selon le sexe de l'exploitant·e. On peut supposer qu'une femme, faisant partie *de facto* d'une minorité dans la profession, se doit d'adopter un mode de production dominant pour être acceptée par la communauté agricole. En d'autres mots, accumuler les « tares » (être une femme, en bio, avec une race française) complique fortement l'intégration dans la profession.

Certaines femmes souffrent aussi de stéréotypes populaires collant à la peau des agricultrices. Francine nous raconte avec colère comment un orthopédiste lui a assuré qu'elle souffrirait moins du dos à cause de la traite le jour où elle aurait 5-6 enfants, alors que la moyenne nationale est en dessous de deux enfants par femme. Elisabeth, éleveuse et guide nature, se rappelle aussi comment une participante à une promenade guidée s'attendait à trouver « l'agricultrice » : « J'ai bien vu quand elle est arrivée qu'elle s'attendait à voir la petite agricultrice avec son petit foulard autour de la tête ». Ces expériences douloureuses montrent d'une part comment les agricultrices restent enfermées dans un imaginaire rétrograde sur lequel elles ont peu d'emprise et, d'autre part, la manière dont elles peuvent s'enfermer elles-mêmes dans un imaginaire de projections sur les agricultrices.

2.3.L'importance de l'origine sociale

Le système de hiérarchie au sein du monde agricole est complexe et dépasse largement le « simple » rapport de domination entre hommes et femmes. En effet, le respect des rangs est très important dans la société rurale, en particulier dans l'entre-deux-guerre (Cocaud & Sainclivier, 2007, p. 5). Bien que nettement moins marquée, cette hiérarchie perdure dans le milieu. Pour Elisabeth, « le nom est hyper important » et une femme qui aurait un « nom » pourrait être reconnue par la profession :

Il y a des baronnies du blanc-bleu-belge. [...] Les vieilles familles installées qui ont bien réussi. Elles sont dominantes. Ça s'érode parce qu'il n'y a plus de paysannerie dans les villages, mais il y a 50 ans c'était comme ça. On mariait les tas de fumier. Mon père vient de rien donc ses enfants ne sont rien n'ont plus.

²⁹ Un comice agricole est une assemblée formée par les propriétaires et les fermiers d'une région pour échanger les expériences de chacun afin d'améliorer les procédés agricoles et, à l'occasion de cette manifestation ouverte au public, de la rendre festive par différentes animations.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Comice_agricole

Différents schémas binaires articulent ainsi le milieu agricole : homme / femme, issu·e du milieu / non issu·e du milieu, avec un nom / sans un nom, avec la race blanc-bleu-belge / sans la race blanc-bleu-belge, etc. Toutes les combinaisons sont évidemment possibles et un individu peut passer du groupe dominé à celui dominant d'une catégorie à l'autre selon le signe plus ou moins précédant l'attribut en question. Une femme avec un nom reconnu par la profession pourra ainsi potentiellement accéder à un statut plus enviable qu'un homme venant d'une ferme sans réputation.

Tania, qui travaille comme aidante auprès de son époux, contre balance la pauvreté de son statut d'aidante par son origine sociale : « *Je suis la fille de la ferme qu'on a reprise, je suis celle qui est connue dans le village* ».

Au-delà du nom, l'appartenance au milieu agricole est un critère prépondérant pour obtenir une reconnaissance sociale. Non issue d'une ferme, Francine a fait ses études à Bruxelles. Lorsqu'elle a débarqué dans l'exploitation, elle se souvient que « *plein de gens pensaient que je ne resterais pas* » car « *je ne cadrais pas* ». Un voisin a prévenu son mari que « *dans deux ans, il vendrait la ferme* ». Si elle a persisté, c'est grâce au soutien sans faille de sa belle-famille qui lui a immédiatement fait une place importante : « *Je me suis tout de suite sentie chez moi ici* ». La reconnaissance du cercle restreint et la confiance qui lui a été accordée ont été prépondérantes dans son choix de s'investir professionnellement dans la ferme.

Ce système de hiérarchie basé sur le nom ou l'origine agricole ne semble pas s'appliquer dans toutes les filières agricoles. Juliette, éleveuse de brebis, affirme avoir été bien accueillie par ses pairs. Cette différence de traitement s'explique probablement par l'importante proportion de nimauteur·rice·s dans ce secteur qui ne supporte dès lors pas le poids des traditions et des familles dominantes. Dans ce milieu de niche, l'entraide et la solidarité entre éleveur·euse·s semblent prévaloir : « *Le milieu du mouton est tout petit en Belgique donc on est fort en contact. [...] Le secteur ne se rentre pas dedans. On n'est pas concurrents, on est collègues. Nous on est content quand une bergerie se lance* ».

2.4.Des agricultrices en mal de reconnaissance du grand public

Au-delà de la reconnaissance par la profession, la question de la relation avec les consommateur·rice·s est revenue régulièrement dans les entretiens. Cette préoccupation a aussi été soulignée dans l'étude du Réseau wallon, où les agricultrices ont exprimé un déni de reconnaissance important de la part du grand public (RWDR, 2015, p. 43). À première vue, ce

sentiment semble être « aveugle au genre », les agriculteurs étant aussi confrontés à cette difficulté. Néanmoins, les agricultrices ont la particularité d'être davantage en contact avec les consommateur·rice·s, à travers notamment les activités de diversification et leur investissement dans des sphères non agricoles (voir chapitre V), vivant ainsi ces expériences de non-reconnaissance de manière plus directe et régulière.

Pour Juliette, qui écoule en partie sa production en vente directe, la méconnaissance du métier par le grand public induit une pression sociale importante. En effet, elle a souvent entendu qu'en basse saison, elle devait être « *cool Raoul* » étant donné que la période de traite était finie. Certain·e·s s'étonnaient aussi qu'elle ne cherche pas un boulot à l'extérieur durant ces 2-3 mois de « pause », sans aucune considération pour la diversité et la lourdeur des tâches quotidiennes au sein d'un élevage. Dans la même veine, Francine, productrice de lait de vache, s'entend souvent dire : « *Et pourquoi tu ne fais pas du beurre ? Et pourquoi tu ne fais pas de la glace ? Et pourquoi tu ne fais pas du fromage ?* ». Pour elle, les gens idéalisent la transformation, sans se rendre compte de la charge de travail que cette démarche implique.

De l'avis général des agricultrices rencontrées, les gens méconnaissent la quantité de travail nécessaire pour faire tourner une ferme :

Clairement les gens ne connaissent pas le milieu. [Pour eux] Il y a des animaux, on les nourrit et « boum » il y a du fromage. Et du lait toute l'année. Et faut pas de bébés pour faire du lait. [...] Un client m'a demandé de lui raconter une de mes journées types parce qu'il avait 5-6 chèvres et que ça ne lui prenait pas tellement de temps... La façon dont il a posé la question c'était assez dévalorisant.

Une autre agricultrice rencontrée dans le cadre de mon travail à la FUGEA témoigne également dans ce sens :

Un jour, une cliente m'a dit lorsqu'elle est venue chercher du fromage au magasin à la ferme : « en fait, vous vous faites l'inverse de nous. Vous travaillez le week-end [les horaires d'ouverture du magasin] et vous vous reposez la semaine ».

Face à cette expérience de mépris, l'agricultrice a décidé de « *laisser couler* ». Lucille, qui vend ses fromages sur un marché raconte aussi « *qu'une nana pensait que je bossais à mi-temps ! J'étais là c'est une blague ou quoi ! Les gens ne se rendent pas compte...* ».

Les agricultrices qui font de la vente directe sont particulièrement exposées à ces expériences de déni de reconnaissance. Cependant, celles ne commercialisent pas en circuit court semblent aussi avoir été confrontées à ce type de situation. Elisabeth se souvient ainsi comment deux

jeunes universitaires intéressées de se lancer en agriculture lui ont dit qu'elle avait de la « chance » d'avoir une ferme comme la sienne, sans considérer le travail accompli pour en arriver là : « *On a travaillé comme des bêtes, mais les gens ne s'en rendent pas compte. Ils pensent que la ferme est tombée du ciel* ». Un voisin, au moment de son installation, lui a aussi demandé si elle ne s'ennuyait pas maintenant qu'elle ne travaillait plus.

Le manque de reconnaissance de la quantité de travail assumée par les agricultrices amène de nombreuses personnes à idéaliser le métier, comme nous le raconte Lucille : « *Il y a plein de gens qui te disent "waaaw quel beau projet de vie". Et toi t'es là. Oui, mais bon, il n'y a pas que ça. [...] J'ai envie de lui dire : fais-le une semaine puis tu verras bien* ».

Outre le manque de considération pour la dureté de leur travail, les agricultrices se désolent de l'aptitude des gens à oublier l'origine de leur alimentation :

Ce qui m'attriste vraiment c'est qu'au début du confinement – ça m'a saoulé – je trouve qu'on mettait des mercis aux soignants aux ci aux là, mais le monde agricole il y a personne qui le remerciait. Mais j'ai envie de dire que si t'as un bon soignant, mais que t'as rien à bouffer... Je trouve que les gens oublient trop d'où vient leur nourriture.

Dans le cas de la vente directe, ce manque de considération est souvent contre balancé par les retours positifs des client·e·s vis-à-vis de la qualité des produits transformés. Lucille, qui vend ses fromages de chèvre sur des marchés, trouve les gens reconnaissants. Pour Juliette, c'est le même constat : « *Au niveau des produits, on a des retours super positifs. Ça nourrit à mort* ». Malgré le sentiment partagé par les agricultrices d'un regain d'intérêt pour l'alimentation, ce type de reconnaissance semble davantage réservé aux agricultrices inscrites dans des modes de production et des produits « à la mode » :

On sent un regain d'intérêt [pour l'alimentation] mais quand tu fais du bœuf, on ne peut pas dire qu'il y a un gros regain. J'ai participé à un cours de cuisine pro bio, etc. Mais on ne m'a jamais dit d'amener un litre de lait ou de la viande. Et moi je n'ai pas ce bagou pour proposer, pour défendre ce que je fais. Pourtant on est dans une race locale menacée, en autonomie fourragère. [...] Je trouve que les produits laitiers d'origine animale quand c'est du lait de vache c'est vade retro satanas.

Pour Tania, éleveuse bio, elle est sans aucun doute dans la partie « valorisée » du monde agricole, mais la ferme a néanmoins du mal à vendre leurs bêtes : « *J'ai l'image d'une chouette agricultrice, d'une chouette paysanne. OK. Mais ça n'est pas ça qui me paie. [...] La reconnaissance symbolique est là, mais globalement c'est difficile de vivre* ».

En effet, si l'agriculture bio est fortement reconnue par les consommateur-riche-s, ces filières sont aujourd'hui saturées et de nombreuses bêtes élevées dans le cahier des charges bio sont vendues dans des circuits conventionnels. La reconnaissance symbolique de leur mode de production ne s'accompagne donc pas d'une reconnaissance financière indispensable à la survie de l'exploitation.

3. La reconnaissance juridique : d'une absence de statut à un sous statut

Pendant longtemps, le travail des femmes au sein des exploitations n'avait aucune existence officielle reconnue par l'État. En effet, bien qu'ayant parfois travaillé toute leur vie sur l'exploitation, les « femmes d'agriculteurs » étaient aux yeux de l'état civil des femmes au foyer sans emploi. La subordination des femmes et l'invisibilité de leur travail étaient ainsi avalisées par la société par l'absence de statut légal. Concrètement, les femmes n'étaient pas titulaires des mêmes droits que leur mari, les empêchant selon la théorie de Honneth de « *se prononcer de manière rationnelle et autonome* » sur l'avenir de l'exploitation. Ce manque de reconnaissance juridique et sociale les excluait de la gestion quotidienne de la ferme et niait leur compétence à poser des jugements bien fondés sur leurs actions. Ce déni de reconnaissance dans le registre du droit limitait aussi leurs droits sociaux à ceux dérivés de l'époux, les rendant complètement dépendantes économiquement du ménage. En extrapolant la théorie philosophique de Honneth, une telle situation amènerait les agricultrices à développer un respect de soi fragile et une identité morale vacillante.

Comme expliqué au chapitre I, la Région wallonne a finalement octroyé un statut juridique autonome d'aidante pour les conjointes³⁰, travaillant sur la ferme. Ce maxi-statut est ainsi obligatoire depuis le 1^{er} juillet 2005 garantissant le droit à la pension, aux prestations familiales, aux soins de santé, à l'incapacité de travail, à l'invalidité, à la maternité et au droit passerelle. En 2007, ces droits ont été complétés par la gestion commune des droits et quotas.

Ce combat était certes motivé par l'acquisition de nouveaux droits individuels garantissant (en principe) sécurité et indépendance, mais il participait plus largement à une émancipation collective des agricultrices face à la tradition patriarcale de la profession agricole. En effet, développer une identité professionnelle dans une communauté où la valeur du travail est

³⁰ J'ai choisi de féminiser ce statut qui concerne en très large majorité des femmes.

centrale nécessitait une reconnaissance légale par les institutions publiques de la participation des femmes à l'exploitation. D'ailleurs, malgré une certaine méconnaissance des implications sociales et juridiques de leur statut (RWDR, 2015, pp. 30-31), les agricultrices wallonnes estiment que l'amélioration statutaire a contribué à une plus grande reconnaissance de leur travail (RWDR, 2015, p. 44). L'évolution de la législation était donc une étape cruciale pour une meilleure reconnaissance juridique des agricultrices par la communauté agricole. Selon la théorie d'Axel Honneth, l'évolution de leurs droits (bien qu'imparfaite) a permis aux femmes exerçant une activité agricole d'être considérées comme moralement responsables et de développer ainsi un respect de soi-même. La reconnaissance réciproque dans la sphère juridique ouvre pour le philosophe la voie vers une lutte pour l'estime de soi.

Cependant, au moment de la réforme, certaines femmes estimaient que c'était une perte d'argent (RWDR, 2015, p. 31). En effet, suite à la nouvelle loi, les charges sociales pesant sur la ferme ont obligé certaines exploitations à diversifier leurs sources de revenus pour garantir une rémunération suffisante pour deux unités de travail. À défaut de dégager un revenu, les femmes étaient souvent amenées à quitter l'exploitation pour assurer sa survie économique (voir chapitre I.2.3.). Les contraintes financières qu'engendre l'acquisition d'un statut avaient ainsi tendance à miner la lutte pour une meilleure reconnaissance juridique (Carracillo & Villez, 2016, p. 5).

Si le maxi-statut de conjointe aidante est normalement obligatoire pour les femmes travaillant sur l'exploitation, il reste des agricultrices sans statut qui ne bénéficient d'aucune protection sociale propre ni de sécurité financière en cas de divorce, veuvage ou accident du travail. Ce phénomène a été documenté en France, où on estime à environ 16 000 le nombre de femmes sans statut (Bihler *et al.*, 2013, p. 17), mais n'a malheureusement pas été objectivé (à ma connaissance) en Belgique ou en Wallonie.

Pour la chercheuse Clémentine Comer, l'acquisition du statut de conjointe collaboratrice en France (lois de 1999 et de 2006) n'est qu'une victoire symbolique qui consacre seulement en partie la reconnaissance du travail des conjointes en leur assurant une protection sociale digne (2011, p. 20). Toutefois, ce statut reste ancré dans une vision matrimoniale du droit avec un choix sémantique attaché à la situation matrimoniale des femmes et à cette notion historique de simple « aidante » d'un mari chef d'exploitation. Cette observation est encore plus appropriée en Wallonie où le pouvoir politique a décidé d'entériner cette vision par le choix sémantique

de « conjointe aidante », contre « conjointe collaboratrice » en France. Tania, seule agricultrice aidante dans l'échantillon, témoigne à ce sujet :

J'ai été aidante dès le début quand je suis revenue à la ferme. C'est vraiment un statut de merde [...] C'est péjoratif comme statut, ça manque de reconnaissance. On a l'impression de ne pas avoir un statut à part entière.

Pour cette agricultrice, ce choix a été avant tout un choix économique : « *Aujourd'hui il y a beaucoup d'avantages à reprendre une partie de la ferme, mais à l'époque il n'y avait que des désavantages : plus d'impôt, plus de loi sociale [...] Pour le statut administratif, on a choisi la solution la moins chère* ». Ainsi, sa reconnaissance juridique sur la ferme a été sacrifiée au profit de la santé économique de la ferme. Si elle a accepté de travailler avec un « sous-statut », Tania s'est assurée d'avoir une reconnaissance financière de son investissement dans la ferme grâce à une notification chez le notaire : « *J'ai quand même voulu mettre les choses clairement au niveau du notaire. J'ai signé tous les emprunts donc j'estimais que j'avais droit à la moitié des choses* ».

Outre l'aspect financier, ce choix semble aussi dépendre du poids des traditions familiales. Alors que la mère de Tania n'a jamais eu de statut sur la ferme et a toujours travaillé dans l'ombre de son mari, la belle-mère de Francine s'est battue toute sa vie dans le syndicat agricole libéral pour offrir un statut digne aux agricultrices. Ainsi, lorsque Francine s'est installée sur la ferme de son mari, elle a « *naturellement* » pris un statut d'indépendante : « *On a même pas envisagé que je sois aidante* ».

Le manque de reconnaissance juridique du statut d'aidante s'accompagne aussi d'une très faible pension. Pour Tania, cette situation empêche les femmes de quitter leur mari : « *On dit toujours qu'il n'y a pas beaucoup de divorces dans le monde agricole, mais évidemment, elle [l'agricultrice] n'a pas le choix, elle a rien* ». Le législateur a ainsi mis en place une loi destinée à protéger socialement l'épouse mais sans volonté réelle de rémunérer un travail historiquement gratuit ou de reconnaître, au même titre que les agriculteurs, leurs contributions à la ferme. Pour la chercheuse Clémentine Comer, « *le principe de protectionnisme social l'a emporté sur celui d'égalité et de justice* » (2011, p. 21).

S'assurer d'une égalité financière au sein du couple exploitant continue dans certains cas à être de la responsabilité de l'agricultrice, à l'image de Tania qui a notifié sa participation économique à la ferme chez le notaire. La prise en charge individuelle de certains droits n'est

pas sans poser les problèmes, d'autant plus que les agricultrices ne disposent pas toutes des mêmes ressources sociales et culturelles (Lemarchant & Seiller, 2021, p. 28).

4. La reconnaissance affective

4.1. Les charges domestiques

Extrêmement personnelle, la reconnaissance affective est la sphère la plus compliquée à objectiver. Le vécu d'une agricultrice au sein de son cercle restreint ne sera pas celui d'une autre femme. La vie agricole a cependant cette particularité de brouiller les frontières entre la sphère privée du foyer et la sphère professionnelle de l'exploitation, les deux étant constamment en interaction. En effet, la vie domestique s'organise en permanence en fonction des exigences professionnelles tandis que la vie de famille est omniprésente dans la gestion de la ferme (Comer, 2016a, p. 141).

Au sein du couple exploitant, les femmes semblent les plus attentives à articuler leurs charges familiales et leurs responsabilités professionnelles de sorte à limiter la tension entre les deux. Lorsque ses enfants étaient encore en bas âge, Francine entamait la traite à 4h30 du matin pour être présente à leur levé et au retour de l'école. Tom, le mari de Lucille, n'a pas adapté ses horaires de traite en fonction de l'organisation familiale, contrairement à Lucille qui s'organise en fonction de ses enfants :

C'est vrai qu'il [son mari] bosse à fond, il fait plein d'heures. Il traite jusque je ne sais pas quelle heure. Ça lui prend plein de temps. Mais c'est aussi une question d'organisation. Moi je m'organise pour que quand ils [ses enfants] sont là de n'avoir quasi plus rien à faire. Donc d'office parfois je fais des trucs mais j'essaie que tout soit fait quand ils sont à l'école ou le soir.

Contrairement à Francine, Tom n'envisage pas d'assumer simultanément la traite et le soin à donner aux enfants.

Cette observation fait écho à mon expérience d'accompagnement de projets d'installation où seules les femmes cherchent à concilier leurs temps sociaux ; les hommes ne faisant que très rarement mention des contraintes familiales dans leur futur projet professionnel. Ainsi, les normes familiales et professionnelles continuent à faire reposer sur les femmes la charge des ajustements entre travail et famille.

La perméabilité des sphères familiale et professionnelle est d'autant plus difficile à gérer pour une femme du fait que la majorité de ses tâches s'organise dans l'enceinte de l'exploitation, contrairement aux hommes qui travaillent régulièrement à l'extérieur de celle-ci. Ainsi, les imprévus familiaux et le travail domestique restent majoritairement à la charge des agricultrices. D'après une étude française (FNAB, 2018, p. 16), la répartition des tâches ménagères non liées aux enfants est plus inégalitaire pour les répondantes productrices bio en 2018 que pour les femmes françaises en 2005 avec 66 % des répondantes qui gèrent en totalité ou presque ces tâches contre 26 % pour le reste des femmes françaises. De manière générale, il semble que la division sexuée du travail domestique soit plus marquée dans le travail indépendant que dans d'autres configurations professionnelles de couple (Abdelnour, 2017, p. 8). Il faut aussi souligner que les agricultrices wallonnes ont en moyenne 2,49 enfants contre 1,85 pour la moyenne nationale (RWDR, 2015, p. 29), alourdissant encore le travail domestique. Pour Lucille, cette réalité est tangible :

La charge mentale est importante mais je pense que ça n'est pas que pour les agricultrices. Toutes les mamans ont ça non ? [...] C'est un truc... tu penses à tout tout tout tout tout. Tu gères tout tout tout tout tout. C'est peut-être des stéréotypes mais c'est vrai ! Quand il [son mari] pense à son élevage ça n'est pas la même chose. Et je ne lui en veux pas mais je me dis juste qu'il ne se rend pas compte.

Cette agricultrice verbalise distinctement le déséquilibre en termes de charge mentale dans leur couple. Pour elle, c'est avant tout une question d'éducation, avec la mère de son conjoint qui « *faisait absolument tout à la maison* ». Si ce constat n'éveille pas véritablement de colère ou de rancœur chez Lucille, elle a parfois envie de voir la situation évoluée :

Après tu l'acceptes ou tu l'acceptes pas. Il y a plein de moments où je me dis ça va, j'aime bien m'occuper des gamins et tout. Mais il y a des moments où je me dis que je me fais complètement avoir ! Faut pouvoir en discuter et trouver des solutions mais ça n'est pas toujours facile.

Dans la suite des discussions, je comprends que la quantité d'énergie à déployer pour rééquilibrer la situation freine sa démarche. Les charges professionnelles quotidiennes (transformation, vente les week-ends, etc.) combinées à l'éducation de leurs trois enfants ne lui permettent actuellement pas de rentrer dans un processus de négociation pour réinventer la répartition des tâches au sein du couple, d'autant plus qu'elle porte seule cette volonté de changement.

Certains conjoints semblent conscients de cette répartition genrée et témoignent, de différentes manières, une forme de reconnaissance pour le travail domestique effectué par leur femme.

Marc, le mari de Francine, insiste toujours sur la place importante de celle-ci dans l'exploitation mais, pour lui, la maison reste « naturellement » le « *temple de la femme* ». Il assume dès lors très peu les charges domestiques mais en parle avec respect tout en reconnaissant l'importance de ce travail. De son côté, Francine trouve parfois pesant de se charger seule de certaines tâches mais, lorsque j'émetts l'idée que Marc en fasse davantage dans la maison, elle rappelle immédiatement « *qu'il fait beaucoup d'heures sur la ferme* ». Ainsi, le désinvestissement du mari dans la sphère domestique est justifié différemment par les membres du couple, le mari se référant à la nature des choses et la femme à la charge de travail. Tom, le conjoint de Lucille, exprime sa reconnaissance sur le ton de l'humour :

Je dis qu'il ne s'en rend pas compte [de la charge mentale] mais je crois qu'il s'en rend compte quand même parce qu'il me le dit souvent : « tu gères ». Il blague en disant « tu tiens bien ton ménage ». Moi je suis là genre « ta gueule » [rire]. Il est reconnaissant parce qu'il voit bien que c'est moi qui gère tout et il le sait mais après je pense que c'est moi qui ne lui demande pas assez.

Si les tâches domestiques bénéficient d'une forme de reconnaissance de la part du conjoint de Lucille, leur difficulté est clairement sous-estimée selon elle :

Moi je préfère m'occuper des enfants et lui préfère traire. Il m'a déjà dit que je pouvais traire à sa place et qu'il serait avec les enfants. Mais en fait il ne doit pas « juste » être avec les enfants. Il doit faire à manger, donner le bain, faire le cartable... Mais je ne pense pas qu'il s'en rende compte.

On remarque qu'assumer les tâches domestiques, particulièrement l'éducation des enfants, n'est pas forcément subi par les agricultrices mais répond à des préférences personnelles. Pour Anne-Laure et Tania, l'arrivée de leurs enfants a clairement été un élément déclencheur dans leur installation sur l'exploitation. Anne-Laure explique aussi ce choix par la reproduction d'un schéma familial :

Pour moi, c'était important d'être davantage présente pour mes enfants. Je pense que c'était dans notre éducation. J'ai vu ma mère faire la même chose. Mon père était souvent parti dans les concours blanc-bleu-belge et ma mère assumait beaucoup, avec les sept enfants en plus.

4.2.L'entourage des agricultrices : entre réticence, soutien et méconnaissance

Le choix de la profession agricole n'est pas anodin pour l'entourage, surtout pour les agricultrices n'étant pas issues du milieu. Si certaines familles ont accepté avec enthousiasme leur orientation professionnelle dès le début, d'autres ont mis un certain temps avant de comprendre ce choix perçu d'emblée comme une régression sur l'échelle sociale. La mère de

Juliette, au moment de l'installation de sa fille, a difficilement accepté son changement de statut : « *Je ne vais pas dire que ma fille est fermière, tu es bio-ingénieure [...] tu n'es pas vraiment agricultrice* ». Les préjugés sur les « fermiers » étaient tenaces, comme nous le raconte Charlie : « *Avec les familles ça a été un petit peu chaud au début parce que lancer un projet comme ça alors que j'avais fait l'unif, j'avais été directrice où j'étais vraiment super bien payée, c'était prestigieux. [...] Et dire maintenant que je vais barboter dans la boue...* ». Pour sa famille, « *en arriver à faire ça [après avoir fait des études] était un peu dévalorisant* ».

Dans les deux cas, les parents ont finalement soutenu leur fille. Pour Charlie, ce revirement est notamment dû à la médiatisation récente de l'importance de l'alimentation locale et durable qui a revalorisé leur choix de vie devenu « à la mode ». Chez Juliette, ce changement d'attitude s'exprime notamment par la fierté de sa mère d'inviter ses amies à la bergerie. Ainsi, la reconnaissance symbolique compense la faible reconnaissance financière de leur activité professionnelle et amène un soutien très marqué par l'entourage désireux que l'activité perdure dans le temps.

L'encouragement familial se matérialise par la garde régulière des enfants, la participation à des chantiers, le soutien financier, l'achat des produits mais aussi par un soutien moral dans les moments difficiles. Cette aide a été particulièrement soulignée par Juliette, seule agricultrice à mener son activité sans conjoint. Sa « *communauté* », faite de sa famille élargie et de ses amis, est indispensable à la poursuite de son aventure professionnelle. Elle compense en partie sa solitude au jour le jour dans sa pratique professionnelle. Pour Juliette, « *c'est pour ça [pour briser l'isolement] que l'agriculture se fait souvent en famille* ». Bien qu'essentielle, sa communauté n'est pas présente au quotidien sur sa ferme. Juliette a ainsi décidé de s'associer avec une autre bergère installée avec son mari : « *Sans eux, ça aurait été chaud. T'es déjà tellement seule dans ce métier, si tu sais appeler personne... C'est chaud, ça n'est pas possible* ».

Si cette aide familiale est jugée indispensable par certaines, l'entourage a parfois tendance à oublier la réalité d'un métier qu'il connaît très peu et à négliger les contraintes quotidiennes : « *Dès que c'est les agneaux j'ai 2-3 visites par week-end [de mon entourage] mais moi je passais ma journée en bergerie. J'en pouvais plus moi parce que j'aimerais bien sortir de ma bergerie. Rien que ça pour que mes proches comprennent que c'était un effort pour moi d'accueillir...* ».

Pour Lucille, « à force de leur répéter ça entre ». Cependant, il a fallu du temps pour que sa famille et ses amis comprennent que ses fins de semaine s'organisaient en fonction des marchés :

Les potes c'est pareil. Ils te disent qu'il y a une fête et que tu peux bien louper le marché pour une fois. Mais moi je leur dis « non ». C'est mon gagne-pain, je ne peux pas. Alors je le loupe tous les week-ends. Les gens ils n'ont pas l'impression que tu fais ça tous les jours tout le temps tout le temps.

La méconnaissance du milieu agricole et de ses contraintes se marque assez fort dans l'entourage des nimacultrices³¹. Leurs familles et amis semblent parfois oublier qu'il s'agit de leur profession dont elles dépendent financièrement et non pas d'un hobby. Ces agricultrices doivent mener un réel travail d'éducation pour que leurs proches assimilent les contraintes et les enjeux spécifiques à leur métier.

4.3.La transmission patrilinéaire

La transmission « de père en fils » reste encore largement la norme dans le milieu ; la reprise de l'exploitation familiale par une femme étant encore relativement rare (Bihler, 2013, p. 18). Sur les trois agricultrices de mon échantillon issues du milieu, seule Tania a repris la ferme familiale. Les deux autres sont reparties de zéro, leur frère ayant repris l'exploitation. Cet état de fait traduit différents mécanismes au sein des familles agricoles et, notamment, la permanence d'une socialisation sexuée importante des enfants (Dahache & Rieu, 2007, p. 72). Les filles sont ainsi souvent destinées à partir de l'exploitation pour trouver un boulot salarié ou pour travailler dans la ferme de leur époux tandis que les garçons sont davantage vus comme de potentiels candidats à la reprise. Cette tradition patrilinéaire exprime un manque de confiance du couple exploitant envers les capacités d'une fille à reprendre la ferme. Pour Elisabeth, la possibilité de s'installer sur l'exploitation familiale n'a même jamais été envisagée :

La première reconnaissance pour moi vient des parents et là c'est zéro zéro zéro. Pour la transmission de la ferme familiale, j'étais hors-jeu. Il y avait des discussions avec mon frère et ils m'ont dit « dégage, ça ne te regarde pas ». Quand j'ai dit que je voulais m'installer, ils m'ont répondu « on ne te veut pas, fous le camp ».

Une agricultrice française raconte aussi comment elle s'est vue retirer le soutien de son père pour la reprise de l'exploitation familiale lorsqu'elle s'est séparée de son conjoint (Annes &

³¹ Le terme « nimacultrice » signifie une agricultrice non issue du milieu agricole.

Wright, 2017, p. 108) : « *Il [son père] n'y croyait pas... une fille seule. Ça ne lui plaisait pas. [...] J'ai dû courber le dos la première année pour prouver que je pouvais le faire* ».

Lorsqu'une femme veut s'installer, elle doit ainsi travailler deux fois plus, soit parce qu'elle doit davantage prouver sa valeur, soit parce qu'elle est partie de rien alors que son frère a hérité de l'outil familial.

Pour la profession, l'agriculture reste un métier d'homme. Une agricultrice rencontrée dans le cadre de mon travail à la FUGEA m'a raconté comment, au décès de son fils, sa belle-famille n'a pas compris que leur couple continue à investir dans des terrains « *étant donné qu'ils n'avaient plus de repreneur* ». Leur fille unique a ainsi été directement écartée d'une potentielle transmission.

Cette tradition patrilinéaire est cependant mise à rude épreuve par le manque structurel de repreneur. Certains exploitants agricoles, sans fils désireux de reprendre la ferme, ont ainsi remis la ferme à leur fille, à l'image de Tania. Cette agricultrice dit être revenue sur l'exploitation familiale « *par accident* », parce que son mari rêvait de reprendre une ferme mais aussi en partie pour plaire à son père.

Malgré ces changements visibles sur le terrain, l'accès plus difficile des femmes aux moyens de production (terres, prêts bancaires, aides PAC, etc.) continue à défavoriser leur installation sur la ferme familiale (Bihler *et al.*, 2013, p. 18). Par ailleurs, le manque de transmission des savoirs et savoir-faire aux filles de ferme handicape leur installation, comme dans le cas d'Elisabeth :

On ne m'a jamais appris [à faire du tracteur], je devais faire les choses manuelles quand j'étais jeune tandis que mon frère était le roi de la ferme et donc c'est lui qui conduisait le tracteur. Les ballots de foin, je devais les empiler quand lui se baladait dans le champ en tracteur pour me les amener.

Ce manque de connaissances « paysannes », elle le porte comme une tare dans sa pratique professionnelle : « *Moi, je ne suis toujours pas capable de juger une bête alors que je suis issue du milieu. C'est vraiment gênant. Du coup on fait au pouf, on bricole* ».

5. Conclusion

Les agricultrices rencontrées participent-elles à des relations satisfaisantes de reconnaissance au niveau professionnel, juridique et affectif ? À l'issue de ce chapitre, il est difficile de répondre de manière univoque à cette question. Tout d'abord, il faut faire la distinction entre les sources d'insatisfaction liées à leur identité de genre et celles inhérentes à la profession agricole. En effet, le manque de reconnaissance symbolique du métier de la part des consommateur·rice·s n'est pas spécifique aux agricultrices. Le problème de reconnaissance financière est aussi vécu conjointement au sein du couple. Ainsi, comme le dit Tania, si « *on peut parler de la condition des femmes, la condition des hommes n'est pas mieux* ».

Par ailleurs, il est aussi important de noter que toutes les agricultrices n'investissent pas émotionnellement et symboliquement leur métier de la même manière et n'en attendent donc pas les mêmes marques de reconnaissance. Lucille, d'un caractère très serein, ne se perçoit même pas comme étant « agricultrice » tandis qu'Elisabeth revendique avec fierté et combativité cette identité.

Malgré ces considérations préalables, il apparaît évident à la lecture des témoignages que le milieu agricole ne se vit pas de la même manière qu'on soit un homme ou une femme. Cependant, les différences de rôle au sein du couple exploitant ne sont pas forcément perçues par les agricultrices comme une marque de non-reconnaissance ou comme étant un problème à régler. En effet, comme le souligne Clémentine Comer, beaucoup d'agricultrices adhèrent, consciemment ou inconsciemment, à la division sexuée des rôles (2021, p. 58). Anne-Laure, Francine, Tania et Elisabeth n'ont ainsi pas exprimé de malaise par rapport à la répartition des rôles au sein de la ferme, malgré le fait qu'elles assument les tâches moins valorisées par le secteur. De la même manière, Anne-Laure ne paraît pas affectée par le désintérêt des professionnels du secteur à l'égard de ses opinions. L'assentiment des agricultrices face aux inégalités de considération peut s'expliquer par différents éléments abordés dans le chapitre : la difficulté de négocier au sein du couple, l'absence de transmission des connaissances, une socialisation genrée ancrée, la reproduction d'un schéma familial, etc. Par ailleurs, si la hiérarchie des tâches et des rôles est réelle au sein de la communauté agricole, il est probable que la répartition des activités ne soit pas ressentie comme telle au sein du couple exploitant, assurant alors une réciprocité de la reconnaissance nécessaire à l'estime de soi (voir chapitre II.1).

Lors des entretiens, la plupart des agricultrices ne manifestent ainsi pas un sentiment d'injustice susceptible de déclencher une lutte sociale. Pourtant, certaines femmes ont exprimé un malaise ou de la colère face à des remarques sexistes, à la répartition inégale des charges domestiques ou à la transmission patrilinéaire de l'outil familial. Ces constats, verbalisés lors des entretiens, n'ont pas fait naître de conflits pour une meilleure reconnaissance. Un certain pragmatisme lié à la fatigue et à la charge mentale qu'impose leur métier semble prévaloir dans leur attitude face aux expériences de non-reconnaissance. En effet, si elles ont conscience de mériter de la reconnaissance tant au niveau professionnel que domestique, la lutte quotidienne pour mener leur métier et gérer leur famille surpasse le besoin d'une reconnaissance pleine et complète. Ainsi, ces agricultrices ne s'intéressent pas au féminisme comme un outil potentiel de lutte pour atteindre une plus grande égalité dans la profession ou au sein de leur foyer. La connotation négative du militantisme féministe dans le milieu agricole (Comer, 2017, pp. 91-92) peut aussi expliquer la mise à distance de ces mouvements. Les propos de la présidente de l'Union des agricultrices wallonnes illustrent bien les réserves importantes du milieu face au féminisme : « *Non non [l'UAW n'est pas féministe] parce qu'on est reconnu quand même ou bien dans le bon sens et pas dans le mauvais sens* ».

Malgré des expériences de mépris dans les différentes sphères, les témoignages des agricultrices nous laissent finalement penser qu'elles arrivent à développer une estime, un respect et une confiance personnelle en évitant de s'engager dans une lutte pour une reconnaissance réciproque trop coûteuse pour leur quotidien familial et professionnel. Ainsi, sans entrer dans une dynamique de conflit, ces femmes mettent en place ce que j'ai appelé des « stratégies de lutte » en investissant d'autres arènes que celles traditionnellement investies par la profession agricole. Mises bout à bout, ces stratégies semblent permettre aux agricultrices d'obtenir des autres et d'elle-même la reconnaissance nécessaire pour mener une « *vie bonne* ».

V. LES STRATÉGIES DE LUTTE POUR LA RECONNAISSANCE DES AGRICULTRICES

1. Introduction

1.1. Une agricultrice, une histoire

Lorsqu'on travaille dans le milieu agricole, on entend souvent que chaque ferme a sa propre histoire. Dans le même esprit, j'ai envie d'insister sur les spécificités du vécu de chaque agricultrice rencontrée et de son expérience intime face à la (non) reconnaissance. Pour rappel, les agricultrices rencontrées et leur ferme ne répondent pas à des critères spécifiques (formation, origine familiale, mode de production, etc.). Les profils et les histoires de ces femmes sont donc hétérogènes, tout comme leurs attentes en termes de reconnaissance. Les modes d'acquisition de reconnaissance mobilisés présentent aussi d'importantes différences.

Malgré les trajectoires diversifiées, j'ai pu dégager des tendances communes dans les stratégies mobilisées ou des spécificités qui m'ont semblé liées à certains profils (voir tableau 6).

Stratégies	Issue du milieu avec formation agricole	Issue du milieu sans formation agricole	Nimacultrice avec formation agricole	Nimacultrice sans formation agricole
· La prise en charge du <i>care</i>	X	X	X	X
· L'investissement d'autres sphères sociales	X	X	X	X
· Rendre l'agriculture respectable	X	X	X	X
· L'investissement dans des structures agricoles	X	X		
· Les compétences domestiques		X		

Tableau 6. Les stratégies mises en place par les agricultrices en fonction de leur profil.

Si le *care*, l'investissement d'autres sphères sociales et la volonté de rendre l'agriculture respectable sont des stratégies communes à l'ensemble des agricultrices rencontrées (voir point V.2), on remarque que seules les filles de ferme investissent des structures agricoles ou ont tendance à survaloriser leurs compétences domestiques (voir point V.3).

1.2.Des luttes individuelles pour mener une « vie bonne »

Selon la théorie d'Axel Honneth, une lutte sociale est possible dès qu'une expérience de déni de reconnaissance devient pensable comme étant commune à un groupe :

Nous pouvons déjà nous faire une première idée de la signification que la « lutte sociale » doit revêtir dans le cadre de nos réflexions : il s'agit du processus pratique au cours duquel des expériences individuelles de mépris sont interprétées comme des expériences typiques d'un groupe tout entier, de manière à motiver la revendication collective de plus larges relations de reconnaissance (Honneth, 2013, p. 271).

Dans l'état actuel des choses, il est nécessaire de souligner l'aspect individuel des stratégies de lutte mobilisées par les agricultrices rencontrées. En effet, elles n'agissent pas comme un groupe social uni face à un déni de reconnaissance vécu collectivement mais comme des sujets autonomes désireux de satisfaire leurs besoins personnels de reconnaissance dans les sphères affective, professionnelle et juridique.

Cette absence de revendications collectives de la part du groupe social des agricultrices peut probablement s'expliquer en partie par le peu d'espaces d'échange entre pairs en Wallonie. L'isolement des agricultrices, mis en avant dans l'étude du Réseau wallon (2015, p. 43), ne favorise pas une prise de conscience collective des expériences communes de déni de reconnaissance vécues par les femmes ayant fait le choix d'une profession agricole. Outre le peu de structures d'échange, je n'ai pas ressenti de volonté marquée de partager de manière structurelle les enjeux de leur métier avec d'autres agricultrices. Les femmes rencontrées semblent apprécier les échanges sporadiques avec leurs pairs mais préfèrent investir d'autres espaces que l'agriculture (voir point V.2.2).

Cette situation est sans doute aussi le fruit des spécificités liées à la profession agricole, vécue comme un « métier de couple » où l'allié du quotidien est le conjoint. Afficher la solidité et l'harmonie du couple nourrit ainsi un idéal identitaire et un sentiment de respectabilité à l'agricultrice (Comer, 2017, p. 90).

Ainsi, malgré des tendances communes, les stratégies décrites dans ce paragraphe ne doivent pas être interprétées comme étant communes au groupe social des agricultrices mais bien comme des modes d'acquisition de reconnaissance activés par certaines femmes afin de mener ce que Honneth appelle une « *vie bonne* ».

2. Des tendances communes

2.1. La prise en charge du *care*

Caroline Ibos définit le *care* comme : « *l'ensemble des pratiques qui apportent soin, hygiène, attention à autrui et sans lesquelles il n'y aurait pas de vie humaine collective possible* » (Loute, 2015, p. 17). La réflexion autour de cette notion touche à un point névralgique des mouvements féministes avec des critiques fortes envers les théories du *care* qui essentialiserait une distinction entre femme et homme en lui donnant un contenu moral (Laugier, 2011, p. 183). Pour « dégenrer » et politiser l'éthique du *care*, Joan Tronto « *l'inscrit dans une perspective sociale et politique en l'abordant, non plus comme une inclination naturelle, une vertu, mais comme une pratique, un travail, inséré dans un contexte sociohistorique, et prise en charge de manière inégale par les hommes et les femmes, et par certains groupes sociaux* » (Loute, 2020). Le travail du *care* désigne donc d'une part des pratiques normatives mais aussi des rapports de domination imposant sa prise en charge inégalitaire par les femmes et les groupes dominés.

À l'écart des tensions autour de cette notion, les agricultrices ne sont pas imprégnées par les débats académiques et les critiques adressées à l'éthique du *care* par certains mouvements féministes. De plus, plusieurs agricultrices semblent avoir grandi dans des familles s'organisant selon une répartition extrêmement genrée des tâches. On peut ainsi supposer qu'elles sont imprégnées d'une socialisation sexuée forte, avec le développement de capacité et la construction de règles et de valeurs conformes aux modèles parentaux (Dahache & Rieu, 2008, p. 74). Lors de mes entretiens, je n'ai ainsi pas perçu d'*apriori* négatif ni sur le travail de soin et d'attention à autrui ni sur le fait qu'il soit majoritairement assumé par les femmes. Dans le discours de la plupart des agricultrices³², le travail de *care* n'est donc appréhendé qu'à travers les pratiques, les rapports de domination sous-jacents n'étant pas ressenti comme tels.

³² La seule exception notable est Lucille qui a l'impression à certains moments « *de se faire complètement avoir* » dans la répartition des soins à apporter à leurs enfants (voir chap. IV.4.1.).

De différente manière, toutes les agricultrices rencontrées prennent en charge un travail de *care* au sein de l'exploitation familiale. Cette tendance se matérialise notamment par la garde des enfants en bas âge à domicile. Francine a pensé les mettre à la crèche « *pour faire comme les autres mamans* ». Après réflexion, elle a estimé cette démarche « *ridicule* », jugeant que « *la plus belle note que tu peux donner à tes enfants c'est d'être présent* ». Sa réflexion montre que les pratiques de *care* ne sont pas forcément instinctives et impliquent parfois d'être à contre-courant des pratiques dominantes. Pour Anne-Laure, qui a quitté son emploi salarié à l'arrivée de ses enfants, c'était important d'être présente pour eux : « *Au départ j'ai pris une pause carrière puis finalement je ne suis jamais revenue. C'était bien aussi pour les enfants* ». Les agricultrices ayant posé ce choix ne semblent pas le percevoir comme un sacrifice mais comme un privilège rendu possible par leur situation professionnelle : « *Ça [avoir pu garder les enfants à domicile], c'est une grande satisfaction. Puis je pense aussi à ce que ça apporte aux enfants. Je pense qu'un enfant a besoin de ses parents* ». (Francine, entretien n° 4). Ces observations s'inscrivent dans les recherches de Clémentine Comer qui suggère que l'abandon salarial pour une profession permettant de prendre soin des enfants est présenté comme un « projet de vie » désirable pour les agricultrices (2021, p. 61). Anne-Laure y voit aussi la reproduction d'un schéma familial : « *Je pense que c'était dans notre éducation. J'ai vu ma mère faire la même chose. Mon père était souvent parti dans les concours blanc-bleu-belge et ma mère assumait beaucoup, avec les sept enfants en plus* ». Sans pour autant remettre en question la répartition du travail de *care*, cette agricultrice semble consciente du poids du modèle traditionnel où la femme du « couple de travail » reste davantage dévolue aux soins des enfants.

L'organisation d'horaires de travail garantissant une vie familiale et sociale épanouie est aussi une préoccupation majeure des agricultrices :

Avant que j'arrive sur la ferme Marc [son mari] travaillait parfois jusqu'à 2-3 heures du matin. [...] Maintenant on essaie d'avoir des horaires. Par exemple, si on est invité à un repas je vais aller traire à 14h30 pour être prête pour ce repas. Il y a des fois où c'est pas possible parce qu'il y a des imprévus. Mais je trouve que sous prétexte que tu as un métier comme ça tu débarques toujours à des heures pas possible ça va pas et tu seras plus invité. Je crois que c'est une mentalité, il y a des gens qui seront toujours en retard. Moi j'ai toujours laissé traire « tout le monde » et j'ai toujours adapté les horaires des vaches à mes horaires. Je ne me suis jamais vraiment interdit quoi que ce soit à cause de la traite (Francine, entretien n° 4).

Francine organise ainsi le bien-être de sa famille par une planification plus rigoureuse du travail quotidien tout en permettant une flexibilité dans son organisation afin de garantir une meilleure

répartition des temps sociaux. Cette tâche implique de gérer l'agenda familial et d'arbitrer l'importance des activités familiales et professionnelles. Une bonne gestion procure un sentiment de fierté : « *Aujourd'hui je suis fière de dire que je suis agricultrice. Mais c'est aussi parce qu'on s'est aménagé une belle qualité de vie. Si on était esclave de notre boulot je ne serais pas fière* » (Francine, entretien n° 4). Aménager une vie familiale de qualité est aussi important pour montrer « *le bon côté de la ferme aux enfants* » et inspirer un éventuel projet de reprise : « *Ma belle-sœur me disait toujours "nous on leur a montré le mauvais côté de la ferme" parce qu'ils revenaient toujours à 22h et que les gamins étaient livrés à eux même.* » (Francine, entretien n° 4). Les pratiques de *care* au sein de la cellule familiale sont ainsi un moyen mobilisé pour perpétuer l'exploitation familiale.

Dans le même esprit, plusieurs agricultrices évoquent la nécessité de trouver un système qui fonctionne économiquement afin de diminuer la charge de travail sur la ferme. Lucille vise avant tout l'efficacité économique : « *Les indépendants te disent toujours qu'il ne faut pas compter ses heures mais si il faut ! Il faut viser à fond la rentabilité. Passer le moins de temps possible et gagner le plus de thunes* ». Cette philosophie se démarque de la pensée dominante dans le monde agricole qui valorise essentiellement la charge de travail, comme le décrit Elisabeth : « *Le revenu n'est pas valorisé mais le travail bien. Les agriculteurs vont te dire "je fais 400 vèlages, j'ai tel rendement"* ». La prise en charge du « *care* familial » par les agricultrices les oblige ainsi à adopter un certain pragmatisme dans la pratique de leur métier, les poussant potentiellement à s'éloigner des normes valorisées par les membres dominants de la profession (le volume, les rendements, etc.).

Chez les nimacultrices rencontrées, le *care* passe aussi par la possibilité d'envisager l'arrêt de l'activité si elle n'est pas suffisamment rentable ou si elle ne convient plus aux attentes personnelles et familiales. Elles préfèrent ainsi vivre un échec professionnel, aussi difficile soit-il, que de s'accrocher à une activité non rentable ne satisfaisant plus leurs besoins : « *Tu vois on a fait la demande d'aide et on est tenu pendant huit ans donc parfois pour rigoler on dit "plus que six ans et demi à tenir". Et je crois que ça me fait du bien de me dire que si on en marre dans six ans on arrête. On est pas lié à vie* ».

Ce travail du *care* a cependant un coût. Francine se rappelle « [qu']ils [leurs enfants] *étaient rikiki dans nos pieds* », avec les soucis de sécurité que cela pose dans une ferme. Prendre soin des enfants a aussi demandé une adaptation de ses horaires personnels :

Quand les enfants étaient tout tout petits je me levais à 4h30 du matin comme ça j'avais fini avant qu'ils ne partent à l'école, je les préparais pour aller à l'école et je trayais super tôt l'après-midi comme ça j'avais presque fini quand ils revenaient de l'école pour m'en occuper après l'école et comme ça on avait une qualité de vie.

Cette attitude montre aussi que le travail de *care* se fait au détriment des considérations économiques, avec des traites qui ne respectent pas forcément les horaires optimaux de production. On remarque ainsi une priorisation des valeurs chez cette agricultrice, la famille passant avant les vaches. Bien qu'elle vise la rentabilité de l'activité, Lucille a décidé de jeter 2-3 traites pour passer quelques jours de vacances avec ses enfants. De même, Francine rêve de faire un beau voyage avec sa famille, ce qui impliquerait une perte financière :

Je pense que partir en vacances c'est possible. Il faut être en confiance, être bien entouré et organisé. Par exemple moi j'aimerais vraiment bien qu'on fasse un beau voyage avec nos enfants donc je me dis qu'il faut qu'on retire nos taureaux pendant 2-3 semaines pour être sûr qu'il n'y ait pas de vêlages. Ça serait un manque à gagner cette année mais voilà. Il ne faudrait pas le faire chaque année. Mais pour moi il faut l'envie pour s'en donner les moyens.

Si Elisabeth et Anne-Laure évoquent avec fierté leurs vacances annuelles, Marc, le mari de Francine, s'inquiète des qu'en-dira-t-on : « *Les gens vont penser qu'on ne fout rien* ». Cette situation suggère une plus grande difficulté pour les agriculteurs de s'éloigner du référent culturel de la communauté agricole centré sur le travail.

Pour Elisabeth, son bien-être et celui de son mari passent avant le reste : « *Je n'ai pas besoin du plus gros tas de fumier, j'ai envie qu'on soit heureux et bien dans notre ferme. Pas seulement moi, Serge [son mari qui travaille à l'extérieur] aussi. La ferme elle est bien pour tous les deux* ». Ainsi, lorsque j'aborde la question des valeurs, cette agricultrice me répond spontanément : « *Le bonheur, c'est sûr* ». Le bonheur pour cette agricultrice ne passe donc pas par la valorisation de la discipline et de l'effort, comme souvent dans la profession agricole (ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, 2010, p. 3), mais par l'adoption d'un système qui garantit son bien-être et celui de son mari. Cette attention au bonheur va à l'encontre des observations réalisées par le sociologue Henri Mendras (1984) pour qui l'agriculteur ne s'interroge pas sur son bonheur au travail, sa besogne étant avant tout dépendante de la morale et de la discipline personnelle (Lignerès, 2016, p. 24).

Si elles se soucient des autres, les agricultrices prennent également soin d'elles en refusant certaines tâches sur la ferme, à l'image d'Anne-Laure : « *J'avoue que j'ai mis des limites : je*

ne veux pas conduire le tracteur. Je vois ma sœur, elle a toujours tout fait donc il [son mari] n'a jamais vu la nécessité de prendre quelqu'un pour l'aider ». Francine adopte une stratégie similaire pour équilibrer le travail au sein du ménage : *« Je trouve qu'on quand même une charge mentale qui est assez élevée en tant que femme alors si tu restes toute la journée à la ferme ça ne va pas ».* Ces deux agricultrices refusent ainsi d'assumer des tâches traditionnellement dévolues aux hommes car cela impliquerait une charge de travail supplémentaire, sans assurer une nouvelle répartition des tâches au sein du ménage.

Juliette, qui ne peut pas compter sur le soutien quotidien d'un conjoint ou de sa famille, a su équilibrer sa charge de travail en s'associant avec une autre bergère : *« Déjà je ne stresse plus, la charge mentale est divisée par deux, tout avance beaucoup plus vite. Tout coule de source. Donc tu as de l'énergie pour autre chose, d'autres projets professionnels ou autre ».* Alors que les associations hors cadre familial sont loin de constituer la norme dans la profession, l'expérience de Juliette montre la capacité des agricultrices à mettre en place des stratégies innovantes pour assurer leur bien-être dans leurs pratiques professionnelles. Pour cette agricultrice, ce changement de cap a été déterminant dans ses attentes de reconnaissance :

J'ai l'impression que la première année j'avais blindé besoin de reconnaissance, j'étais vraiment dans la recherche de ça [...] C'était tellement dur, j'avais besoin d'avoir des retours, qu'on se rende compte que c'est dur en fait, que j'en chie. Mais là ça s'est un peu calmé quand même. Je m'en rendais compte. Mais là je me sens beaucoup mieux dans ma vie maintenant, je me sens beaucoup plus sereine depuis que je suis ici [en association]. J'ai enfin trouvé un chez-moi, j'arrive à me projeter. Du coup ce sentiment s'estompe parce que je suis plus raccord avec moi-même.

Son besoin de reconnaissance professionnelle s'est ainsi estompé lorsqu'elle a trouvé un système lui garantissant une sérénité intérieure et de la satisfaction dans son travail au quotidien.

Le souci du *care* se manifeste aussi dans le soin que les agricultrices veulent amener au vivant qui les entoure. Pour Juliette, être éleveuse implique une grande dose de respect : *« Il faut respecter un maximum le bien être pour tes animaux. Le respect dans tous les sens du terme : pour les clients, le produit brut, les animaux, tes terres. Ça va de pair avec le respect de l'environnement ».* Charlie place aussi cette notion au centre de sa pratique professionnelle, en définissant une agricultrice accomplie en ces termes :

Moi je trouve que c'est l'amour et le respect de la nature, c'est vraiment ça, et respecter l'humain derrière. Qu'elle [l'agricultrice] puisse se respecter et qu'elle respecte la nature, les animaux qu'elle élève. Qu'elle soit courageuse, qu'elle travaille comme une dingue c'est très bien si elle y arrive mais ça n'est pas quelque chose de fondamental. Parce que si c'est pour être agricultrice et finalement détruire autant son gagne-pain que la nature, pour c'est quelque chose qui est pas compatible même si je sais que ça arrive.

2.2.L'investissement d'autres sphères sociales

Toutes les femmes rencontrées investissent de manière plus au moins active d'autres sphères sociales que celle de l'agriculture. L'aménagement d'espaces et de temps hors de la ferme, et plus largement hors du monde agricole, traduit différents besoins exprimés par les agricultrices. Tout d'abord, il y a une volonté marquée de déconnecter de la ferme et de ses contraintes journalières : « *Il y a autre chose dans la vie que de travailler* » (Tania, entretien n° 1). Pour cette même agricultrice, c'est aussi l'expression d'une identité multiple qu'elle porte en elle : « *Je n'ai pas une volonté de sortir du monde agricole mais je ne me sens pas que agricultrice, je suis citoyenne, je suis une femme. Je ne suis pas qu'agricultrice. C'est simplement ça* ». Le contact social est également l'une des principales motivations pour s'engager dans des structures extérieures à la ferme : « *Ça m'a plu parce que j'ai rencontré des autres personnes* » (Anne-Laure, entretien n° 3). Finalement, pour plusieurs d'entre elles, s'investir dans d'autres espaces est l'expression d'une pratique professionnelle saine : « *Pour moi, une bonne agricultrice c'est quelqu'un de bien dans tête, bien dans ses bottes, dans sa famille, qui fait plein d'autres choses que la ferme* » (Elisabeth, entretien n° 2).

Quelle que soit la forme de cet investissement, on peut interpréter cette attitude comme une certaine mise à distance de la ferme, de ses enjeux, mais aussi de la valeur centrale du travail. Ce comportement laisse aussi supposer une volonté de séparer plus nettement les temps et les espaces sociaux, quitte à affecter les normes conjugales, familiales et professionnelles (Lemarchant & Seiller, 2001, p. 28).

L'implication dans des sphères sociales non agricoles se décline différemment chez chaque agricultrice mais certaines tendances ont pu être observées selon les profils définis au point V.1.1. (voir tableau 7).

Sphères sociales	Issue du milieu	Issue du milieu	Nimacultrice	Nimacultrice
	avec formation agricole	sans formation agricole	avec formation agricole	sans formation agricole
· Travail à l'extérieur				X
· Cercle proche			X	X
· Espaces récréatifs hors agricole	X	X	X	X
· Politique	X	X		
· Espaces para agricoles	X	X		

Tableau 7. Les sphères sociales investies par les agricultrices en fonction de leur profil.

Travail à l'extérieur

Dans le cas de mon échantillon, seules les nimacultrices sans formation agricole ont maintenu une activité professionnelle hors de la ferme. Comme souligné dans le rapport du Réseau wallon (2015, p. 32), Charlie et Francine ont à cœur de garder cette activité pour entretenir des liens sociaux : « *J'aime bien le contact avec les personnes âgées. Parfois je n'ai pas très envie de partir mais je me dis que ça me fait du bien d'être partie et d'avoir vu des gens. Et je voulais garder un pied à l'extérieur au cas où* » (Francine, entretien n° 5). Si les raisons financières ne sont pas prédominantes, Francine tient à maintenir une activité professionnelle hors de la ferme en cas de difficultés sur l'exploitation. Dans un tout autre contexte, Charlie, qui mène seule son activité de maraîchage, explique ses choix professionnels pour des raisons similaires, avec une préoccupation économique davantage marquée :

Donc je me suis dit que le bon compromis c'était un mi-temps extérieur engagé qui m'intéresse et un mi-temps maraîchage. Pour moi c'est la combinaison idéale. Avec le côté relation sociale, de ne pas être seule à se battre et puis le côté avoir ma bulle, chez moi, bouger, pas toujours être devant l'ordi. Puis financièrement je ne stresse plus et physiquement c'est beaucoup moins dur parce que j'ai diminué ma surface. Je le fais plus relax parce que j'ai un salaire qui tombe. Ça n'est pas grave si je ne gagne rien.

Cercle proche

S'il est évident que toutes les femmes rencontrées passent du temps avec leur cercle proche (famille, amis), les nimacultrices semblent avoir davantage besoin de consacrer du temps à leur famille et à leurs amis. Pour Lucille, les amis sont essentiels dans son équilibre professionnel : « *Je ne fais plus d'autres activités extra mais ça ne me manque pas. Pour déconnecter ce qui*

est important pour moi c'est de voir mes potes ». Juliette va jusqu'à intégrer ses amis dans ses futurs projets : « *Moi mon gros rêve ça serait d'avoir une magnifique ferme ou mes potes rêvent de venir. Genre proposer un week-end confort avec un intérêt pour la ferme ».* Pour Francine, cet attachement au cercle restreint était particulièrement marqué au début de son activité d'élevage : « *C'est bête mais quand on faisait des soupers de famille chez moi je me sentais comme tout le monde. Ça me ramenait à ma vie d'avant ».* Ses proches ont ainsi été essentiels pour faciliter sa transition professionnelle qui a impliqué un important changement de mode de vie.

Les agricultrices issues du milieu ont quant à elles davantage souligné leurs amitiés hors du monde agricole. Anne-Laure trouve davantage de satisfaction dans ces relations :

Mes deux meilleures amies sont les épouses de deux gars qui ont fait leurs études avec mon mari. On parle un peu agriculture avec elles, j'aime bien mais on parle aussi d'autres choses. Je n'ai pas envie d'être toujours dans ce milieu agricole, j'ai besoin d'autres choses. Ça fait 15 ans qu'on est là, je connais les agriculteurs autour mais ça ne me dit rien d'aller à des soupers avec eux. C'est peut-être parce que j'ai fait des études, je ne sais pas.

Chez Elisabeth, ce choix traduit un rejet marqué du groupe social des agriculteur·rice·s dominant·e·s :

On a 2-3 amis agriculteurs mais dans les dominants c'est des raclures. Et je pèse mes mots. Ils sont méchants, rapaces, voleurs. Tu ne peux pas leur faire confiance. Et après il y en a des biens ! Les doubles actifs ont une mentalité différente parce qu'ils ont des contacts non agricoles donc ils voient qu'il y a aussi une vie en dehors de l'agriculture. Ils sont à côté. Les bios sont différents aussi.

Si Anne-Laure justifie l'absence d' « amitié agricole » par un potentiel décalage d'éducation, Elisabeth l'explique par l'absence de valeurs dans la frange dominante de la profession.

Ce rejet se manifeste aussi dans les relations amoureuses : « *Je ne voulais jamais jamais épouser un agriculteur car je savais à quoi je serais réduite. Imagine ma vie avec un agriculteur et mon caractère, je serais déjà dans la fosse à purin. Je ne serai pas restée suffisamment à ma place et j'en aurais pris plein la tronche ».* Sans être calculé, son mariage avec Serge, issu du milieu intellectuel bruxellois, a été pour elle « *une forme d'ascenseur social* » et un moyen efficace de se rapprocher d'une classe sociale dont elle partage les centres d'intérêt : « *Plutôt mourir que d'être avec un paysan du coin. On ne serait jamais allé au musée, rien. Côté les parents de Serge, ça m'a nourrie ».*

Espaces récréatifs hors agricole

Toutes les agricultrices s'accordent des temps récréatifs hors de la ferme, que ce soit dans le secteur culturel, associatif ou artistique. Ces espaces dépassent pour certaines le « simple » hobby mais répondent à un besoin plus fondamental : « *Je veux faire moins pour dessiner plus. C'est mon exutoire. C'est là où je mets tout. C'est ma page de liberté* » (Elisabeth, entretien n° 2). Juliette, qui est au début de son activité, n'a pas encore l'opportunité de se dégager du temps mais c'est un objectif qu'elle se fixe : « *Je veux qu'il n'y ait pas que le boulot dans ma vie. J'ai vraiment envie de faire des trucs sur le côté. Si j'avais plus de temps, je prendrais juste du temps pour moi. J'ai trop envie aussi de me lancer dans la poterie, ou dans des trucs plus artistiques* ». Si les maris ne semblent pas s'immiscer dans les temps récréatifs personnels de leur épouse, les agricultrices doivent parfois négocier avec ceux-ci pour imposer des moments « non agricoles » à la famille :

Quand on part à l'étranger, il faut faire des élevages ET du tourisme. C'est le compromis. Moi je ne vais pas pour voir que voir des vaches. Je veux voir autre chose. On visite puis on voit des vaches. Moitié-moitié (Anne-Laure, entretien n° 3).

Politique

Les trois agricultrices issues du milieu se sont investies politiquement à l'échelle communale. Pour Bertrand Hervieu et François Purseigle, le monde agricole est traditionnellement plus politisé et engagé dans la défense de ses intérêts professionnels que le reste de la population (FNAB, 2018, p. 18), ce qui pourrait en partie expliquer ces trajectoires homogènes.

Si Anne-Laure évoque de manière positive cette expérience qui lui a donné la possibilité de faire de nombreuses rencontres, Tania et Elisabeth en ont un souvenir beaucoup plus amer, avec énormément de violence : « *Au départ j'étais chaude boulette mais j'ai été vite dépassée. Quand tu te retrouves avec les autres partis c'est la jungle. Je n'ai pas envie de passer mon temps à me faire engueuler par un bourgmestre despote. Après je me suis dit : "plus jamais de la politique"* » (Tania, entretien n° 1). Ainsi, si ces deux agricultrices s'inscrivent au départ dans la tradition d'une profession davantage politisée, elles se sont rapidement détournées d'un milieu qu'elles décrivent comme étant dominé par les hommes.

Espaces para-agricoles

Ces deux agricultrices se sont ensuite impliquées dans ce que j'ai appelé des espaces para-agricoles, c'est-à-dire des lieux centrés sur des thématiques agricoles mais qui ne sont pas organisés et investis traditionnellement par des agriculteur·rice·s. Pour elles, cet engagement

est une façon de participer à la « cause agricole » sans intégrer des espaces agricoles traditionnels (syndicats, coopératives, etc.) ou assumer des mandats politiques :

Je me suis dit qu'il y avait moyen de faire avancer les choses autrement et notamment par la culture. Pour moi c'était plus supportable, gai, intéressant. Franchement c'est là que je me suis trouvée plus à mon aise. L'agriculture n'est pas ma raison de vivre mais, tant qu'à faire, si on peut faire avancer les choses (Tania, entretien n° 1).

Cet investissement pour la profession agricole « à côté » de la profession agricole laisse supposer un besoin d'intégrer des sphères sociales moins hiérarchisées et patriarcales que celles proposées par la profession. Ces espaces proposent aussi d'autres formes de militantisme, davantage orientés sur la communication et l'échange. De plus, elles reçoivent une reconnaissance dans ces espaces dont elles ne bénéficient pas de la part de leurs pairs : « *J'ai fait la même conférence [chez les apiculteurs] qu'au comice sur l'agroécologie et là j'ai été applaudie, les gens se sont levés. Ça c'est de la reconnaissance. La même chez les agriculteurs ils s'endorment* » (Elisabeth, entretien n° 2).

2.3. Raviver l'estime du grand public envers l'agriculture

Les agricultrices rencontrées se préoccupent de l'image de l'agriculture auprès du grand public. Elles veulent participer à son amélioration à la fois en adoptant des modes de production plus respectueux de l'environnement et du bien-être animal mais aussi en investissant la communication du secteur. Pour Elisabeth, ce choix est motivé par les dérives de la profession qu'elle déplore : « *Aujourd'hui les gens manquent de respect [envers l'agriculture] et honnêtement parfois il y a de quoi* ». Cette démarche prend aussi appui sur une prise de conscience des évolutions sociétales et des attentes des consommateur·rice·s ainsi que sur la nécessité de faire évoluer ses pratiques : « *Il ne faut pas dire "on a toujours fait ça". Nous on essaie de se remettre en question, il faut évoluer* » (Anne-Laure, entretien n° 3). On peut supposer que cette ouverture d'esprit est nourrie par leurs expériences respectives dans des sphères sociales non agricoles (voir point V.2.2.). Concrètement, cet état d'esprit a amené Anne-Laure et son mari (qui travaille à l'extérieur) à adapter leurs modes de production :

Avant on avait un poulailler industriel mais maintenant on est en qualité différenciée. Ça correspond plus à notre ferme. Et puis aussi à ce que les gens disent. J'écoute ce que les gens disent. Quand tu dis que tu fais du poulailler industriel tu es mal vu.

Une voisine qui est passée m'a dit « je vois les limousines qui broutent avec les veaux au pi, c'est vraiment beau ». Et c'est vrai que c'est beau. Je ne voudrais plus passer avec du blanc-bleu-belge. En termes d'image et de manière de travailler. Surtout en termes d'image par rapport aux choses que les gens racontent autour de vous.

Ces choix nous suggèrent que les femmes proposent des agricultures à même de stimuler l'estime et la considération de la société envers le secteur, quitte à s'éloigner des dictats imposés par les « dominants agricoles ». L'adéquation de leurs orientations technico-économiques avec les attentes sociétales permettrait d'ailleurs d'encourager de nouvelles formes de sociabilité entre les agricultrices et les consommateur·rice·s en remettant les relations sociales au centre de l'activité agricole (Annes & Wright, 2017, pp. 111-112). Dans le cas de Juliette, ses choix l'ont même amené à toucher un public lui étant initialement défavorable :

Au niveau des produits, on a des retours super positifs. Ça nourrit à mort. Pour nos produits laitiers, la viande, notre philosophie au niveau de l'élevage avec les agneaux aux pis. On a une meilleure compréhension de la part des clients. J'ai même des connaissances véganes qui sont positives par rapport à ce qu'on fait.

Pour Alexis Annes et Wynne Wright, les activités menées par les agricultrices remettraient en question la fragmentation du système agroalimentaire en créant des relations de solidarité et de confiance entre populations agricoles et non agricoles (2017, p. 111). Ainsi, on peut supposer que l'ensemble de la profession bénéficierait des contributions des agricultrices à la communauté agricole, celles-ci étant évaluées sur une autre échelle de valeurs par les consommateur·rice·s que par la frange dominante de la profession.

Communiquer sur la manière de mener leur métier est un objectif décisif qui a été clairement identifié par plusieurs agricultrices : « *Il faut évoluer avec les consommateurs. Je pense qu'on devrait apprendre aux agriculteurs à communiquer, ils ne savent pas. C'est un métier à part. Je pense que c'est important* » (Anne-Laure, entretien n° 3). Les modes de communication adoptés par les agricultrices sont variés : l'appropriation des réseaux sociaux, l'accueil de groupes sur la ferme, la participation à des conférences ou l'implication dans des espaces para-agricoles (voir point V.2.2.).

Pour les agricultrices, l'objectif n'est pas de se rendre visibles mais de visibiliser d'autres manières de produire que celles proposées par le modèle dominant, même si ces modes de production sont moins reconnus par la profession. En participant à l'amélioration de l'image de

l'agriculture, ces femmes espèrent être respectées par le grand public pour leur travail : « *Dans la vie civile, je veux être une agricultrice respectée* » (Elisabeth, entretien n° 2).

3. Des stratégies spécifiques aux « filles de ferme »

Les entretiens m'ont amené à constater que certains comportements sont adoptés uniquement pas les agricultrices issues du milieu. Ce constat ne s'accompagne pas d'hypothèses concernant l'origine de cette différence entre les agricultrices et les « filles de ferme ».

3.1. Investissement dans des espaces de sociabilité et de reconnaissance agricole

Si toutes les agricultrices rencontrées investissent des sphères sociales non agricoles, seules les trois femmes issues du milieu investissent ou ont investi des espaces de sociabilité et de reconnaissance agricole. Toutefois, leur rapport avec ces structures se différencie fortement. J'ai identifié trois stratégies distinctes : la confrontation (Elisabeth), l'évitement (Tania) et le soutien (Anne-Laure). Je décris ci-dessous l'attitude des trois agricultrices, sans tenter de comprendre l'origine de ces trajectoires hétérogènes :

La confrontation

Elisabeth fait partie depuis 25 ans du comice agricole de la région, dont elle est la seule femme. Son ressenti envers cette structure et ses membres dénote avec la longévité de son investissement : « *Le comice c'est la pire des choses au monde. Ils ne font que de se moquer du bio, des races françaises et ils ne comprennent pas ce qu'une fille pouvait faire à un comice. Pour eux, l'agriculture va mal parce que les femmes s'installent et prennent la place des hommes* ». Elisabeth, qui accumule les « tares » (être une femme, en bio, avec une race française), tient à son engagement : « *Je n'ai pas envie qu'ils aient la place, sinon tu leur laisses le boulevard et il y a aucune raison* ». En effet, engagée dans l'agroécologie, elle refuse que l'agriculture soit représentée par « *ces gros-là attachés à faire du volume* ». Elle tient à ce que la profession bénéficie d'une autre image auprès du grand public que celle proposée par les « *dominants agricoles* », quitte à passer pour la « *débile de service* ». Par ailleurs, elle remarque que son implication amène très progressivement des changements dans les mentalités des membres du comice, avec notamment l'organisation d'une conférence sur l'agroécologie.

Dans les réunions syndicales auxquelles elle assiste, Elisabeth voit sporadiquement d'autres agricultrices mais « *c'est toujours celles qui ont un sacré tempérament* ». S'intégrer dans ces « maisons des hommes » implique pour les femmes un dépassement des rôles de genre traditionnels. Concrètement, Elisabeth adopte des comportements « masculins » pour s'imposer dans ces structures : « *Je ne suis plus sur la défensive mais carrément sur l'attaque car le milieu est dur, violent. Les personnes du milieu s'expriment sans détour donc tu en prends plein la gueule. Mais pour moi ça n'est pas propre au milieu agricole mais aux milieux d'hommes* ». Pour se faire une place dans la profession, cette agricultrice a donc adopté le langage et le comportement des hommes dominants, sans proposer une autre manière de communiquer.

Plusieurs expériences de cette agricultrice montrent pour qu'adopter un comportement masculin alors qu'on est une femme soulève des réactions de résistance et de dénigrement de la part du milieu :

J'étais à une réunion de l'AFSCA, je me suis levée pour donner mon avis et j'ai été huée par des agriculteurs. Ils se sont foutus de ma gueule alors que je les défendais [...] Je trouve ça bizarre qu'ils ne soient pas contents qu'on les défende alors qu'eux n'osaient pas ouvrir leur gueule devant les vétos. Un homme n'aurait pas eu le même traitement.

J'ai participé à une réunion avec le ministre René Collin. Il y avait plein d'agriculteurs qui râlaient. Moi j'ai essayé de poser une question mais on ne m'a jamais donné la parole. Alors j'ai crié ma question et il m'a dit « on va répondre à la femme impolie dans le fond ».

Renverser l'ordre de genre traditionnel est ainsi une stratégie coûteuse émotionnellement qui n'apporte pas, ou peu, de reconnaissance à cette agricultrice. Malgré les difficultés auxquelles Elisabeth est confrontée, elle n'a jamais songé à intégrer l'Union des agricultrices wallonnes qu'elle considère comme un « *sous-mouvement* » ne faisant pas véritablement de syndicalisme. Ainsi, malgré l'absence de reconnaissance dans les espaces occupés par les hommes, elle refuse le déclassement social associé au mouvement féminin qui risquerait d'amener une perte d'estime de soi.

L'évitement

Tania s'est impliquée durant une période à la FUGEA, un syndicat qui correspondait davantage à ses valeurs que la fédération dominante. Cependant, son expérience passée dans un milieu masculin l'a découragée de poursuivre son engagement : « *J'étais contente quand la FUGEA*

est arrivée mais j'étais échaudée par mon expérience politique. Avec tous ces hommes et tout ça, non. Merde. Non ». Par la suite, elle a été approchée par le syndicat laitier (MIG) pour intégrer leur CA mais a refusé, estimant que « *c'était pas ma place* ». Pour Tania, l'absence de femmes dans ces structures tient surtout au manque d'intérêt de ces dernières pour les préoccupations des agricultrices : « *Le problème c'est que le combat [des syndicats] se fait toujours au niveau du prix, du revenu, et ça n'est pas celui de la femme. Elle, c'est la maman, c'est l'abeille, c'est la petite ouvrière* ».

Plusieurs articles abordent les mécanismes d'exclusion des femmes des structures agricoles. La chercheuse Clémentine Comer pointe par exemple la fabrication de carrière militante pour les hommes grâce à un système formel et informel de cooptation (Agrobio, 2020a). Il semble aussi que les responsables de ces structures sous-estiment le rôle des femmes dans les exploitations et les considèrent dès lors moins légitimes pour représenter et défendre les intérêts du secteur (Bihler *et al.*, 2013, p. 30). La représentation de Tania nous montre que le désintérêt des agricultrices pour les thématiques traitées dans les structures agricoles expliquerait aussi cette situation, alimentant un phénomène d'évitement.

Le soutien

L'investissement des femmes dans un espace de sociabilité et de reconnaissance agricole peut aussi s'envisager dans un rôle de soutien. Anne-Laure s'occupe ainsi bénévolement du secrétariat du herd-book (composé de 12 hommes) dans lequel son mari est administrateur, une tâche dans la prolongation de son travail administratif sur la ferme. Si elle ne prend pas part aux décisions, Anne-Laure tente parfois d'influencer les orientations en soumettant des idées « *de manière un peu détournée* ». Cette agricultrice apprécie son rôle de soutien et ne désire pas s'investir davantage, même si elle pense que la présence d'une femme est positive car, pour elle, « *les femmes sentent parfois des choses que les hommes ne pensent pas toujours* ». Ce sentiment s'inscrit dans la logique de la complémentarité homme-femme, fortement valorisée dans les exploitations familiales, et qui se matérialise très peu dans les structures agricoles fortement dominées par les hommes (voir chapitre I.3.).

3.2.L'affirmation des compétences domestiques

Deux des fermes visitées étaient particulièrement bien entretenues, à l'image de la maison familiale. Cette observation suggère comment le travail professionnel et domestique se confond pour les agricultrices qui ont tendance à indifférencier ces deux sphères (Comer, 2021, p. 63),

à l'image d'Anne-Laure qui associe l'entretien de la ferme et de sa maison : « *Je suis contente dans ce que je fais. Les papiers parce qu'il me semble que je gère bien ça. L'entretien de la ferme et tout ça j'aime bien. Et je trouve ça important aussi quand on me dit "la ferme est bien entretenue" ou "qu'il fait propre chez vous". Ça me fait plaisir aussi. Je pense que je la [reconnaissance] recherche comme ça* ».

Francine, qui n'est pas issue du milieu, emploie une femme de ménage. Elle évoque ce choix avec une certaine gêne et souligne la « *chance* » d'avoir une personne pour l'aider. Cette réaction montre d'une part que la gestion de la maison par la femme du couple exploitant reste ancrée dans la mentalité agricole et d'autre part que déléguer une partie de son travail domestique contrevient à la norme.

Pour Clémentine Comer, le fort engagement dans le rôle ménager est indissociable d'un enjeu social de classement au sein du groupe agricole et de l'espace social (2021, p. 60), comme le suggère Elisabeth dans son entretien :

Je ne suis pas sûre que je voudrais rencontrer d'autres agricultrices. Ça dépend quelles agricultrices. Je veux celles qui ont une vie. Je n'aime pas celles qui rivalisent dans le boulot : j'ai tué ma poule, j'ai fait du pâté, les enfants ont fait ceci et cela. Elles n'existent qu'à travers leur travail domestique et leur travail à la ferme. Elles te font comprendre que toi tu n'es pas à la hauteur.

VI. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Dans la première partie de ce travail, je me suis attachée à décrire l'évolution de la place des femmes en agriculture ainsi que les inégalités persistantes entre les sexes dans le milieu agricole. En effet, si des avancées importantes sont à souligner en termes d'autonomisation des agricultrices, notamment à travers l'obtention d'un statut juridique reconnu, force est de constater que les hommes et les femmes ayant fait le choix d'une profession agricole continuent à évoluer dans un secteur dont l'idéal type est représenté par une figure masculine (Rieu, 2004, p. 4). Les agricultrices, désormais reconnues comme des professionnelles d'un point de vue statutaire, peinent ainsi à être considérées comme telles par leurs pairs. Différentes raisons

peuvent expliquer cette situation. Tout d'abord, on observe un maintien d'une division traditionnelle du travail au sein des exploitations avec l'homme du couple exploitant en charge des tâches visibles et reconnues par le secteur. De nombreuses agricultrices se retrouvent ainsi cantonnées aux travaux dévalorisés par la profession ou contraintes de jouer le rôle de variable d'ajustement pour garantir la survie économique de l'exploitation. Par ailleurs, le travail domestique (tâche ménagère, soin aux enfants, etc.) reste majoritairement assumé par les femmes qui sont amenées à concilier les charges familiales et professionnelles à travers une flexibilisation de leurs activités.

Selon la théorie philosophique d'Axel Honneth, utilisée comme cadre d'analyse de cette recherche, une « *vie bonne* » est possible lorsqu'un individu développe des relations de reconnaissance satisfaisante dans les sphères affective, juridique et professionnelle. Suite à l'état des lieux décrit au chapitre I, j'ai émis l'hypothèse que les agricultrices rencontrées vivent, à des degrés divers, des expériences de non-reconnaissance dans leur pratique professionnelle, en termes de droits ou dans l'intimité du foyer. Les relations de reconnaissance des agricultrices interviewées décrites dans le chapitre IV brossent à cet égard un tableau contrasté. En effet, les témoignages des agricultrices montrent que plusieurs d'entre elles adhèrent à la division sexuée des rôles jugée « naturelle ». Des discussions plus approfondies montrent cependant que certaines d'entre elles identifient la persistance de stéréotypes sexistes, de la part de leurs pairs et du grand public, ainsi que des traditions patriarcales.

La théorie philosophique de Honneth suppose que ces expériences de non-reconnaissance motiveraient les agricultrices à lutter afin d'intensifier ou d'élargir le champ de la reconnaissance. Leurs témoignages montrent que la difficulté du métier et l'importante charge mentale freinent les femmes conscientes de certaines injustices à s'engager dans un conflit à l'encontre de leur communauté ou des consommateur·rice·s. En effet, entrer en lutte nécessite du temps, de l'énergie et un espace mental dont elles ne bénéficient pas toujours. Par ailleurs, il est important de rappeler que la reconnaissance juridique des agricultrices est relativement récente et constituait, selon la théorie de Honneth, un préalable à la possibilité d'une lutte pour une plus grande estime de leurs contributions à la communauté agricole.

À travers le chapitre V, on comprend que cette lutte ne se matérialise dès lors pas à travers des conflits sociaux ouverts avec le monde agricole ou le grand public mais par des stratégies individuelles leur permettant de développer une estime et une confiance personnelles dans des

arènes peu occupées par leurs homologues masculins. Élargir le champ de la reconnaissance ne se traduit donc pas par des tentatives potentiellement conflictuelles d'appropriation des tâches masculines ou de revalorisation de leurs propres tâches mais par un investissement de sphères sociales qui proposent d'autres échelles de valeurs pour évaluer les contributions personnelles des individus. Leur surinvestissement du « *care* familial » laisse aussi supposer une recherche d'intensification de la reconnaissance affective, en compensation d'une reconnaissance professionnelle marquée par des expériences négatives. Enfin, la perméabilité des sphères du foyer et de l'exploitation permet à certaines agricultrices de développer une estime professionnelle par l'affirmation des compétences domestiques.

Si ces stratégies n'impliquent pas une remise en question radicale de l'organisation patriarcale de la profession, certaines supposent une mise à distance des normes imposées par la frange dominante du milieu. Ainsi, on observe que les agricultrices rencontrées adoptent des modes de production s'éloignant de la communauté de valeurs partagée par les « dominants agricoles » (agriculture conventionnelle supposant des rendements élevés, l'élevage de blanc bleu belge, la mise en place de cultures de rente, etc.). Si ces choix restent aujourd'hui mal acceptés par une partie de la profession, on peut supposer que les orientations technico-économiques des agricultrices amènent une évolution progressive des mentalités ainsi qu'une diversification des valeurs admises par la profession.

Par ailleurs, les agricultrices proposent une autre échelle de valeurs sur base de laquelle elles s'estiment mutuellement. En effet, à l'écoute des témoignages, on comprend qu'une agricultrice considérée comme « reconnue » par ses pairs est une femme curieuse, capable de se remettre en question, active hors de la ferme et respectant son outil de travail (le sol, les animaux, la végétation, etc.). Les femmes rencontrées valorisent aussi grandement la construction d'un projet familial et professionnel leur garantissant à elle et ses proches une belle qualité de vie. Ainsi, le champ de valeurs mobilisé par ces agricultrices pour reconnaître leurs contributions respectives se distingue de celui adopté par la frange dominante du secteur.

Intégrées depuis peu à la communauté juridique agricole, les agricultrices semblent participer à un élargissement des valeurs partagées par celle-ci et transforment progressivement la hiérarchie établie des qualités valorisées par la profession. Elles proposent ainsi un nouveau schéma sur lequel pourrait s'organiser l'estime sociale dans le monde agricole.

Cette forme de lutte non conflictuelle ne rentre pas en résonance avec la théorie d'Axel Honneth qui accorde aux conflits sociaux une place de choix (Carré, 2013, p. 66). Cette situation particulière peut sans doute s'expliquer par l'intense perméabilité des trois sphères de reconnaissance en agriculture. Se battre frontalement pour une plus grande estime sociale amènerait potentiellement les agricultrices à entrer en conflit au sein de leur sphère affective, risquant ainsi de fragiliser la confiance personnelle garantie par des relations d'amour durable. De plus, l'agriculture est un mode de vie qui doit se préserver des conflits pour se perpétuer (enjeu du patrimoine, métier en couple, etc.). Le faible taux de séparation est à ce titre un bon indicateur. En effet, le risque annuel de rupture des femmes agricultrices est de 60 % moins élevé que celui des femmes employées présentant les mêmes caractéristiques (Bessière, 2011, p. 68).

La lutte pour une meilleure reconnaissance semble ainsi prendre le même chemin que ce que la chercheuse Annie Rieu a appelé la « révolution silencieuse » des agricultrices pour une transformation des rapports sociaux de sexe (2004, p. 4). Dans le prolongement de cette idée, on peut supposer que les femmes ayant fait le choix d'une profession agricole mènent une « lutte silencieuse » pour élargir et réinventer le champ de la reconnaissance dans la profession agricole.

Ce travail amène d'une part des perspectives de recherche mais aussi des possibilités d'actions de terrain et de plaidoyer politique. Dans le cadre académique, il me semble que différentes pistes de réflexion se dégagent. Tout d'abord, je pense important d'élargir le corpus de la recherche en y intégrant des agricultrices ancrées dans des modèles plus traditionnels. Ensuite, cette analyse mériterait d'être déclinée selon différents profils types (en fonction de l'origine sociale, de la formation, etc.) afin de comprendre l'impact des trajectoires personnelles sur les relations de reconnaissance et les stratégies de lutte. Cette démarche supposerait d'augmenter sensiblement le corpus afin d'obtenir des échantillons davantage représentatifs par catégorie de profil. On pourrait aussi imaginer des recherches plus approfondies sur chacune des sphères de reconnaissance ou s'intéresser spécifiquement aux formes de mépris décrites par Honneth.

Le chapitre I soulève aussi une série de questions. Il serait par exemple intéressant d'interroger les dynamiques de genre qui sous-tendent les espaces de sociabilité et de reconnaissance agricole. On pourrait aussi s'intéresser à des couples exploitants affranchis de la répartition

genrée des tâches afin d'identifier les verrous maintenant la division sexuée du travail dans les fermes.

Au niveau du terrain, il me semble que la première étape serait d'initier des groupes de discussion non mixtes à destination des agricultrices. En effet, j'ai pu remarquer lors des entretiens que les discussions en marge de l'interview amenaient certaines agricultrices à davantage partager leurs expériences de non-reconnaissance : « *Maintenant que tu m'y fais penser, un jour il m'est arrivé que...* ». J'ai ainsi l'intuition que dégager un espace et un temps consacré aux partages d'expériences entre femmes ayant fait le choix d'une profession agricole permettrait éventuellement une prise de conscience collective de certains mécanismes récurrents dans les fermes et, plus largement, dans le monde agricole. Les expériences personnelles de mépris pourraient alors « *être interprétées et représentées comme des réalités auxquelles d'autres sujets sont également exposés* » (Honneth, 2013, p. 271). Ce sentiment est renforcé par le témoignage d'une agricultrice française qui décrit la non-mixité choisie comme un outil puissant d'émancipation (Agrobio, 2020b). Le métier impliquant une forte solidarité dans le couple, la mise en place d'une telle démarche avec les agricultrices peut néanmoins s'avérer compliquée car perçue comme une menace pour l'unité conjugale et familiale. Lors de la webconférence, l'agricultrice française a d'ailleurs évoqué cette peur, ressentie autant par les hommes que par les femmes. Il me paraît ainsi important de ne pas imaginer ce type d'espace comme des lieux de lutte mais d'entrer dans un réel processus d'accompagnement des agricultrices sans préjuger de ce qui sortira de ces rencontres.

Finalement, nous ne pourrons atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes au sein du monde agricole qu'en mettant cette question à l'agenda des politiques, de la recherche et du secteur lui-même. En effet, comme le dit très justement la sociologue Clémentine Comer, l'égalité est un sujet technique comme un autre qui mérite des outils et pas seulement de la négociation privée (Agrobio, 2020a). Pour reprendre un célèbre slogan féministe, le privé est politique et nécessite des changements politiques. De nombreuses pistes ont déjà été évoquées en France pour améliorer la situation des agricultrices : un service de remplacement pour la ferme adapté à leurs contraintes, un service pour la petite enfance, des dispositifs juridiques contraignants (système de quotas dans les conseils d'administration par exemple) (Billon *et al.*, 2017, pp. 164-174), etc. Ces évolutions ne pourront avoir lieu qu'en ouvrant la « boîte noire » de l'égalité, au risque de rencontrer des résistances qu'il faudra assumer.

VII. BIBLIOGRAPHIE

Articles de revue

ABDELNOUR Sarah, BERNARD Sophie, GROS Julien (2017). Genre et travail indépendant : Divisions sexuées et places des femmes dans le non-salariat, *Travail et emploi*, vol. 2, n° 150, pp. 5-23. Article disponible en ligne sur :

<https://www.cairn.info/revue-travail-et-emploi-2017-2-page-5.htm>

ANNES Alexis, WRIGHT Wynne (2017). Agricultrices et diversification agricole : l'empowerment pour comprendre l'évolution des rapports de pouvoir sur les exploitations en France et aux États-Unis, *Cahiers du Genre*, vol. 2, n° 63, pp. 99-120. Article disponible en ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2017-2-page-99.htm>

ARIES Rosanne, GAMBARINI Alessandra (2021). Installation des femmes : pourquoi ça coince ? *La France Agricole*, n° 3906, pp. 42-47.

BARTHEZ Alice (2005). Devenir agricultrice : à la frontière de la vie domestique et de la profession, *Économie rurale*, n° 289-290, pp. 30-43. Article disponible en ligne sur : <https://journals.openedition.org/economierurale/102>

BESSIÈRE Céline (2011). Les séparations conjugales dans les familles agricoles, *Caisse, Informations sociales*, vol. 2, n° 164, pp. 64-71. Article disponible en ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2011-2-page-64.htm>

BIHLER Aline, JERÔME Loan, MIÉVILLE-OTT Valérie (2013). *La place des femmes en agriculture*. 54 p. Article disponible en ligne sur : <https://webtrame.net/uploads/sites/b35d92463dba23cce7bf515978f03194c63b6c6a.pdf>

BILLON Annick, BOUCHOUX Corinne, GONTHIER-MAURIN Brigitte, LABORDE Françoise, MANDELLI Didier, MONIER Marie-Pierre (2017). *Rapport d'information : sur les femmes et l'agriculture : pour l'égalité dans les territoires*. 386 p. Article disponible en ligne sur : <http://www.senat.fr/rap/r16-615/r16-615.html>

CARRACILLO Carmelina, VILLEZ Juliette (2015). *Les agricultrices en Europe et en Belgique*. Analyse d'Entraide et fraternité, 13 p. Article disponible en ligne sur : <https://www.entraide.be/Les-agricultrices-en-Europe-et-en-Belgique>

CARRACILLO Carmelina, VILLEZ Juliette (2016). *Quels statuts pour l'agricultrice wallonne ?* Analyse d'Entraide et fraternité, 6 p. Article disponible en ligne sur : https://www.entraide.be/IMG/pdf/statuts_aw_analyse1_version_web.pdf

COCAUD Martine, SAINCLIVIER Jacqueline (2007). Femmes et engagement dans le monde rural (19-20^e siècles) : jalons pour une histoire. *Ruralia*, n° 21, 21 p. Article disponible en ligne sur : <http://journals.openedition.org/ruralia/1842>

COMER Clémentine (2011). La « conjointe collaboratrice » : un recul statutaire ambigu, *Pour*, vol. 5, n° 212, pp. 19-24. Article disponible en ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-pour-2011-5-page-19.html>

COMER Clémentine (2016a). Je négocie, nous négocions : une affaire de femmes ou de couple agricole ? *Négociations*, vol. 1, n° 25, pp. 141-154. Article disponible en ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-negociations-2016-1-page-141.htm>

COMER Clémentine (2016b). Ne pas faire mauvais « genre », *Études rurales*, vol. 2, n° 198, pp. 77-96. Article disponible en ligne sur : <https://www.cairn.info/journal-etudes-rurales-2016-2-page-77.htm>

COMER Clémentine (2017). On n'est pas là pour casser du mâle. La politisation versatile des inégalités conjugales dans les groupes d'agricultrices, *Terrains & travaux*, vol. 1, n° 30, pp. 79-99. Article disponible en ligne sur : <https://www.cairn.info/journal-terrains-et-travaux-2017-1-page-79.htm>

COMER Clémentine (2021). Les composantes morale et politique du travail parental des agricultrices. *Travail, genre et sociétés*, vol. 1, n° 45, pp. 57-76. Article disponible en ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2021-1-page-57.htm>

COURTEL Yannick (2008). La lutte pour la reconnaissance dans la philosophie sociale d'Axel Honneth. *Revue des sciences religieuses*, vol. 1, n° 82, pp. 5-23. Article disponible en ligne sur : <https://journals.openedition.org/rsr/622>

DAHACHE Sabrina, RIEU Annie (2007), Profession agricultrice : l'invention d'un management agricole et domestique singulier, *Sociologies pratiques*, vol. 1, n° 14, pp. 45-57. Article disponible en ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2007-1-page-45.htm>

DAHACHE Sabrina, RIEU Annie (2008). S'installer comme agricultrice : sur la socialisation et la formation sexuée en agriculture, *Revue d'Études en Agriculture et Environnement*, n° 88, pp. 71-94. Article disponible en ligne sur : <https://core.ac.uk/download/pdf/7174365.pdf>

FERRARESE Estelle (2009). Qu'est-ce qu'une lutte pour la reconnaissance ? Réflexion sur l'antagonisme dans les théories contemporaines de la reconnaissance, *Politique et Sociétés*, vol. 28, n° 3, pp. 101-116. Article disponible en ligne sur : <https://www.erudit.org/fr/revues/ps/2009-v28-n3-ps3587/039006ar.pdf>

FNAB (2018). *Quelle est la place des femmes dans l'agriculture biologique ?* 32 p. Article disponible en ligne sur : https://www.fnab.org/images/actions/MEP_FEMMES_EN_AB_PAGE_A_PAGE_VF.pdf

GIRAUD Christophe, RÉMY Jacques (2013). Division conjugale du travail et légitimité professionnelle. Le cas des activités de diversification agricole en France, *Travail, genre et sociétés*, vol. 2, n° 30, pp. 155-172. Article disponible en ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2013-2-page-155.htm>

INSTITUT NATIONAL D'ASSURANCES SOCIALES POUR TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS (2020). *Le statut social des travailleurs indépendants - Conjoint aidants*. 13 p. Article disponible en ligne sur : https://www.inasti.be/sites/rsvz.be/files/publication/conjoint_aidants_juin_2020.pdf

JOIE Catherine (2020). Pourquoi les éleveurs changent de race bovine. *Tchak!*, n° 3, pp. 78-90.

JONAS I. (2006). Un nouveau travail de « care » conjugal : la femme « thérapeute » du couple, *Recherches familiales*, vol. 1, n° 3, pp. 38-46. Article disponible en ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2006-1-page-38.htm>

LAGRAVE Rose-Marie (2021). Retour sur les « agricultrices » : des oubliées de la recherche et du féminisme, *Travail, genre et sociétés*, vol. 1, n° 45, pp. 31-38. Article disponible en ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2021-1-page-31.htm>

LAUGIER Sandra (2011). Le *care* comme critique et comme féminisme, *Travail, genre et sociétés*, vol. 2, n° 26, pp. 183-188. Article disponible en ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2011-2-page-183.htm>

LEMARCHANT Clotilde, SEILLER Pauline (2001). L'agricultrice. *Travail, genre et sociétés*, vol. 1, n° 45, pp. 25-30. Article disponible en ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2021-1-page-25.htm>

LIGNERES Ingrid (2016). *Les valeurs de la culture paysanne dans le monde agricole contemporain : une enquête sociologique en Carcassonnais et en Roussillon*. 625 p. [Thèse de doctorat]. Article disponible en ligne sur : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01286013>

LOUTE Alain (2015). La sagesse pratique face aux tensions des éthiques du *care*, *Les ateliers de l'éthique*, vol. 10, n° 3, pp. 13-28. Article disponible en ligne sur : <https://www.erudit.org/fr/revues/ateliers/2015-v10-n3-ateliers02685/1037649ar.pdf>

LOUTE Alain (2020, 21 février). *Introduction aux éthiques du care*. [Présentation PowerPoint].

MARCHAND Annie (2009). *Quête de reconnaissance des agricultrices et des agriculteurs au sein de la ferme familiale*. 122 p. [Mémoire de master, Université de Sherbrooke]. Article disponible en ligne sur : <https://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/2597>

MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE (2010). *Les agriculteurs dans la société française*. Centre d'étude prospective, n° 14, 4 p. Article disponible en ligne sur : <https://agriculture.gouv.fr/le-centre-detudes-et-de-prospective-cep>

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION (2018). *Infographie - Les femmes dans l'agriculture*. 4 p. Article disponible en ligne sur : <https://agriculture.gouv.fr/infographie-les-femmes-dans-lagriculture>

PLAN Odile, BONTRON Jean-Claude (2014). Les rapports de sexe dans l'exploitation familiale agricole en France, *Pour*, vol. 2, n° 222, pp. 87-100. Article disponible en ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-pour-2014-2-page-87.htm>

RÉSEAU WALLON DE DÉVELOPPEMENT RURAL (2015). *Le portrait des agricultrices wallonnes en 2014*. 97 p. Article disponible en ligne sur : https://www.reseau-pwdr.be/sites/default/files/511493_150227_er_agricultrices-wallonnes-en-2014.pdf

RIEU Annie (2004). Agriculture et rapports sociaux de sexe : la révolution silencieuse des femmes en agriculture, *Cahiers du genre*, vol. 2, n° 37, pp. 115-130. Article disponible en ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2004-2-page-115.htm>

SPOLJAR Philippe (2015). Modernisation de l'agriculture et santé mentale : les contradictions au travail, *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, vol. 1, n° 17, p. 32. Article disponible en ligne sur : <http://journals.openedition.org/pistes/4430>

SPW AGRICULTURE, RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT (2021). *Évolution de l'économie agricole et horticole de la Wallonie 2020*. SPW|Éditions, 110 p. Article disponible en ligne sur : <https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/43924/RAPPORT+2020+EVOLUTION+DE+L+ECONOMIE+AGRICOLE+ET+HORTICOLE+DE+LA+WALLONIE/e525b7be-3109-4573-a04a-05ea750b9853>

WUIAME Nathalie (2014). Les femmes, moteur de la diversification des zones rurales ou l'égalité au cœur des politiques ? *Pour*, vol. 2, n° 222, pp. 47-56. Article disponible en ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-pour-2014-2-page-47.htm>

Monographies

BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAIT Alexandre, REVILLARD Anne (2012). *Introduction aux études sur le genre (2^e édition)*. De Boeck Supérieur, 357 p.

CARRE Louis (2013). *Axel Honneth. Le droit de la reconnaissance*. Michalon, 128 p.

DAHACHE Sabrina (2010). *La singularité des femmes chefs d'exploitation* dans HERVIEU Bertrand, MAYER Nonna, MULLER Pierre, PURSEIGLE François, RÉMY Jacques, *Les mondes agricoles en politique : De la fin des paysans au retour de la question agricole*. Presses de Sciences Po, pp. 93-110.

DAHACHE Sabrina (2015). *L'évolution de la place des femmes en agriculture au prisme des rapports familiaux de production* [E-book] dans CHOISIS Jean-Philippe, GASSELIN Pierre, PETIT Sandrine, PUSEIGLE François, ZASSER Sylvie (dir.), *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*, EDP Sciences, coll. Profil, 382 p.

DELPHY Christine (2013). *L'ennemi principal. Économie politique du patriarcat (tome 1)*. Édition Syllepse, Coll Nouvelles Questions Féministes, 262 p.

HONNETH Axel (2013). *La Lutte pour la reconnaissance*. Gallimard, Folio Essais, 352 p.

Documents audiovisuels

AGROBIO. (2020a, 18 novembre). *L'engagement des agricultrices dans la gouvernance des structures syndicales et organisations économiques*. [Webconférence]. Le cycle de conférences – La Bio au féminin.

<https://www.salonbio.fr/le-mois-des-web-conferences-agricoles/>

AGROBIO. (2020b, 27 novembre). *Le travail des femmes sur la ferme – Reconnaissance sociale, visibilité et adaptation*. [Webconférence]. Le cycle de conférences – La Bio au féminin.

<https://www.salonbio.fr/le-mois-des-web-conferences-agricoles/>

BOURMEAU Sylvain (janvier 2010). Axel Honneth – La lutte pour la reconnaissance [Émission radio]. La suite dans les idées, France Culture, YouTube.

<https://www.youtube.com/watch?v=8GZyK8Oy58k>

GARAPON ANTOINE (2014). Axel Honneth, Le droit de la reconnaissance [Émission radio]. Le Bien commun, France Culture, YouTube.

https://www.youtube.com/watch?v=yfNCkARI_Zc

ROUGE & VERTS (2021, 20 janvier). *Agricultrices : combats d'aujourd'hui et de demain*. [Webconférence].

<https://www.facebook.com/events/754598061815373/>